

Les Enjeux

Quotidien national de l'économie

Eco

Mardi 02 Mai 2023- Prix 20 DA <http://www.lesenjeuxeco.dz> ■ N°115 ■

AMÉLIORATION DE LA SITUATION DES TRAVAILLEURS

Tebboune met en avant les efforts de l'Etat

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a adressé, lundi, un message aux travailleurs algériens, à l'occasion de la Journée internationale des travailleurs célébrée le 1er mai de chaque année.

P 3



Journée mondiale du travail
D'énorme acquis en
faveur des travailleurs
algériens

P3

Conseil des ministres

Les pensions
de retraites
augmentées

P3

Dattes algériennes

Des produits bio prisés
localement
et à l'international

P 5

BCE

Vers une hausse
limitée des taux ?

P 11

Stratégie nationale de la
transformation numérique

Bâtir une Algérie
moderne et
performante

Le numérique devient un levier de performance et de compétitivité. Aujourd'hui, il est important de mettre les conditions et de créer l'environnement propice à accélérer cette transformation, a recommandé l'expert en économie, Abderrahmane Hadeif.

P2

Filière marbre, lutte contre les
incendies, pêche et banques

Les principales
décisions du Conseil
des ministres

Le président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, M. Abdelmadjid Tebboune, a présidé, dimanche, une réunion du Conseil des ministres consacrée à des projets de loi relatifs à plusieurs secteurs, indique un communiqué du Conseil des ministres.

P 4

Produits agricole à large
consommation

Un nouvel Office
d'achat à créer

Les récentes déconvenues dans le circuit d'approvisionnement de produits agricoles de large consommation, ainsi que les efforts de nos agriculteurs, ont fait réagir le Président Tebboune, qui a recadré le Ministre de l'agriculture, et la sommé de mettre en place un office chargé de l'achat auprès des agriculteurs des produits à large consommation.

P 5

**HUILES INDUSTRIELLES
L'Algérie mettra
bientôt fin
à l'importation**

Le président de l'Autorité de régulation des hydrocarbures (ARH), Rachid Nadil, a déclaré dimanche dernier, que trois investisseurs ont commencé à fabriquer des huiles industrielles en Algérie, d'une manière qui mettra fin à l'importation de ces huiles, rapporte la Radio nationale.

Rachid Nadil a souligné qu'il s'agit d'investisseurs algériens et étrangers, ce qui mettra fin à l'importation des huiles industrielles, selon le même média. Il a indiqué que la capacité de production d'essence de l'Algérie s'élève à 4 millions de tonnes, tandis que la consommation est estimée entre 3,3 et 3,4 millions de tonnes, tandis qu'il a précisé que la consommation de gasoil dépasse 10 millions de tonnes.

Le même responsable a indiqué que l'investissement actuel de Sonatrach dans le gasoil permettra à l'Algérie d'augmenter la capacité de production dépassant le niveau de consommation. Et de poursuivre : « Nous avons consommé 17,7 millions de tonnes de ressources pétrolières en 2022, soit une augmentation de 3 % par rapport à 2021, et 15,7 millions de tonnes de carburant ont été consommées, dont 10,01 millions de tonnes de diesel, soit une augmentation de 4 % par rapport à 2021, et la diminution de la consommation d'essence au cours de la même année. »

Nadil a évoqué l'augmentation de la consommation de gaz de pétrole liquéfié de 1,550 millions de tonnes, soit une augmentation de 20%, que l'Algérie produit en quantité suffisante.

R E.

STRATÉGIE NATIONALE DE LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE

Bâtir une Algérie moderne et performante

Le numérique devient un levier de performance et de compétitivité. Aujourd'hui, il est important de mettre les conditions et de créer l'environnement propice à accélérer cette transformation, a recommandé l'expert en économie, Abderrahmane Hadeff.

Par Slimane T

Tout cela va, sans nul doute, se répercuter sur les performances économiques et sociales de l'Algérie, a-t-il affirmé ce lundi sur les ondes de la radio nationale « Chaîne III ». « La réforme institutionnelle menée par le président de la République en créant un ministère de la Numérisation et des Statistiques, qui a pour prérogatives de définir la politique nationale de transformation numérique et de mettre en place la stratégie nationale de la transformation numérique, démontre une réelle volonté politique », a estimé Abderrahmane Hadeff. Et d'ajouter : « On voit que le projet des pouvoirs publics c'est de bâtir une Algérie numérique moderne et performante ».

L'économiste a préconisé de lancer une stratégie en deux phases, qui passe d'abord par le renforcement des capacités technologiques, puis la transformation de l'administration et du tissu économique.

Pour l'administration, Abderrahmane Hadeff a recommandé de prendre exemple sur la numérisation du fichier de l'état civil menée par le ministère de l'Intérieur et des collectivités locales, et dont le système fonctionne : « aujourd'hui, personne ne peut nier cette avancée pour l'Algérie ».

Au cœur de cette réussite, un détail technique qu'il juge « très important », à savoir : « l'interopérabilité des systèmes

d'information ». En d'autres termes : faire que tous les systèmes fonctionnent ensemble. L'expert a appelé les autres administrations à s'inspirer de l'exemple du ministère de l'Intérieur pour créer « un système national intégré ».

L'expert relève également les instructions données au Gouvernement par le président de la République en Conseil des ministres concernant l'accélération de la numérisation de certains départements pour « créer une banque de données algérienne, et c'est ce qui est le plus important », juge-t-il. « C'est ce qui va ouvrir la voie à l'industrie de la donnée, dont on doit définir les contours dans une loi claire, simple et efficace », poursuit le spécialiste.

« Le monde évolue rapidement et la loi sur les TIC ne suffit plus », interpelle Abderrahmane Hadeff qui estime qu'il faut un cadre juridique sur le numérique. « Nous constatons qu'il y a beaucoup d'initiatives dans ce sens là, mais elles restent isolées. Chaque secteur est en train de lancer sa numérisation, mais dans l'ensemble, nous n'avons pas de stratégie globale ».

Selon lui, il faut une loi pour définir les rôles de chacun et disposer des autorités compétentes pour gérer la transformation numérique. « Aujourd'hui, ce rôle est tenu par l'Autorité de Régulation de la Poste et des Communications Électroniques (ARPCE), or les choses ont évolué, le numérique est beaucoup plus vaste et il n'est plus concevable de garder la numérisation dans le même panier que la poste », affirme l'expert. Il insiste : « il faut une nouvelle organisation ».

PME

Lancement prochainement d'une application pour le suivi des dossiers

Le directeur général du Fonds de garantie des crédits aux PME (FGAR), Temam El Hadi, a annoncé que le Fonds proposera avant juin prochain une application dédiée aux garanties et au suivi des dossiers.

"L'application gratuite, appelée Garantie FGAR, permettra aux utilisateurs de demander une garantie financière, en plus du suivi et de la gestion des dossiers en ligne et dans un court laps de temps, facilitant ainsi le contact direct avec l'administration du Fonds entre autres avantages", a déclaré M. El Hadi à l'APS.

"Un service de demande d'une

garantie financière a été lancé, en parallèle, via le site électronique du FGAR, permettant aux porteurs de projets d'envoyer leurs dossiers et de les suivre en ligne", a poursuivi le même responsable, précisant que ces mesures évitent aux entreprises la contrainte du déplacement en sus de réduire les délais de traitement des dossiers".

Concernant le bilan du FGAR pour le 1er trimestre 2023, M. El Hadi a souligné que cet organisme public a donné des garanties pour une valeur de 4,6 milliards de dinars à 87 entreprises, ayant permis à leurs pro-

priétaires de bénéficier de crédits de l'ordre de 9,6 milliards de dinars, avec la création de 2094 postes d'emploi".

Selon le bilan présenté par son directeur général, le FGAR a accompagné 3720 entreprises avec des garanties financières depuis sa création jusqu'à la fin mars dernier, pour une valeur de plus de 135 milliards de dinars ayant permis aux porteurs de projets de contracter des crédits bancaires de l'ordre de 308 milliards de dinars et de créer 105112 postes d'emploi dans divers secteurs d'activité économique.

Plusieurs secteurs ont bénéficié

de ces garanties, à leur tête le secteur de l'industrie 2034 projets, suivi par le secteur tertiaire avec 859 projets et le secteur du bâtiment et des travaux publics avec 675 projets, tandis que les secteurs de l'agriculture et du développement rural, de la pêche et des produits halieutiques ont bénéficié de garanties pour 152 projets, ajoute M. El Hadi. Ces entreprises sont réparties sur 1699 projets dans les wilayas du centre et 1030 projets à l'Est et 713 à l'Ouest, contre 278 garanties financières accordées en faveur des wilayas du Sud.

R E.

HADJ 2023

Le CPA lance un crédit sans intérêts au profit des pèlerins

Le Crédit populaire d'Algérie (CPA) a annoncé, dimanche dans un communiqué, le lancement d'un crédit sans intérêts au profit des pèlerins, leur permettant de s'acquitter du coût financier du pèlerinage (Hadj).

Baptisé "Qard Hassen Hajji", ce crédit sans intérêts, certifié conforme à la Charia par le Comité National de la Fatwa pour l'Industrie de la Finance islamique, est destiné aux pèlerins "remplissant les exigences légales et réglementaires établies par les autorités compétentes dans

ce domaine", explique la même source. Pouvant atteindre 300.000 DA, "Qard Hassen Hajji" est destiné "aux particuliers résidents, de nationalité algérienne, disposant d'un revenu stable et dont l'âge est inférieur à 75 ans", souligne le document, ajoutant que "le CPA permet aussi aux enfants ou conjoints du pèlerin de souscrire à ce crédit pour financer le pèlerinage du parent et/ou du conjoint". "Ce crédit sans intérêts vient en appoint afin de renforcer les capacités financières des pèlerins et leur permettre de

s'acquitter du coût financier du Hadj et d'accomplir le 5ème pilier de l'islam en toute sérénité", affirme la banque publique.

A cet effet, elle a invité "toute personne intéressée par ce financement de se rapprocher de son réseau de guichets islamiques, au nombre de 96, disponibles au niveau des agences implantées sur le territoire national".

R E

Quotidien économique

Les Enjeux
Eco

Édité par la
SARL

Les enjeux Eco
Tel: 06 98165554

Gérant
Belmihoub
Abdelaziz

Directeur de
publication
Radji Zahir

Siège social
30, Rue Mehdi Ibn Toumert Bologhine
Ibn Ziri Alger

Siège de la rédaction
03, Rue Ali Boumendjel
Square Port Said, Casbah
email: lesenjeuxeco@gmail.com
ccb : BDL 005
00170000003889 09

Impression
Centre : SIA

Distribution
Centre:
les enjeux Eco

PUBLICITÉ

Pour toute publicité, s'adresser à l'Agence Nationale de Communication d'Édition et de Publicité « ANEP » ALGER:

PUBLICITÉ 1, avenue Pasteur
email: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
Tél. : (021) 71.16.64 - 73.71.28
Fax : (021) 73.95.59
(021) 73.99.19

AMÉLIORATION DE LA SITUATION DES TRAVAILLEURS

Tebboune met en avant les efforts de l'Etat

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a adressé, lundi, un message aux travailleurs algériens, à l'occasion de la Journée internationale des travailleurs célébrée le 1er mai de chaque année.

Par **Sirine R**

Il a indiqué que cette fête des travailleurs est «une occasion pour exprimer notre considération et reconnaissance aux travailleuses et aux travailleurs qui contribuent chacun de son poste, tous métiers et fonctions confondus, à l'essor de l'Algérie et au bien-être des citoyennes et citoyens».

Convaincu que l'élément humain est la base du développement durable et la source de création de la richesse, «nous avons inscrit depuis 2020 l'amélioration de la situation des travailleuses et des travailleurs au cœur de nos priorités, à la faveur de mesures prises progressivement consistant à augmenter le salaire national minimum garanti, à exonérer les faibles revenus des impôts, et à augmenter les salaires et les pensions et allocations de retraite», rappelle-t-il.

Et d'ajouter : « Nous avons aussi veillé à l'insertion professionnelle des contractuels dans des emplois permanents et à la transformation des contrats des bénéficiaires du dispositif d'insertion sociale en contrats à durée indéterminée, ce qui a permis de confirmer en très peu de temps, plus d'un demi-million de travailleurs dans emplois stables».

JOURNÉE MONDIALE DU TRAVAIL

D'énorme acquis en faveur des travailleurs algériens

Les travailleurs algériens ont célébré, hier lundi, la Journée mondiale du travail dans un contexte marqué par la poursuite des efforts de l'Etat pour renforcer les acquis socioprofessionnels importants, concrétisés à travers des dispositions et mesures visant à préserver le pouvoir d'achat et à garantir une vie décente à la classe ouvrière.

En effet, grâce à des réformes globales et à une nouvelle dynamique enclenchée dans le pays sous la direction du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, les années passées ont été marquées par une stabilité sans précédent dans l'action syndicale fondée sur une volonté politique sincère et une adhésion totale des syndicats à la promotion du dialogue social et à la protection des droits et libertés fondamentales des travailleurs.

Dans cette perspective, l'Etat a pris des mesures importantes fortement appréciées par les différentes organisations syndicales, en consécration de la politique visant à protéger les emplois, à préserver la dignité des travailleurs et à leur accorder l'intérêt nécessaire, en application des instructions données par le président de la République dans plusieurs occasions.

Parmi ces acquis, l'exonération des salaires inférieurs à 30.000 DA de l'impôt sur le revenu global (IRG), mesure qui a profité à près de 2 millions de travailleurs, l'augmentation du salaire national minimum garanti (SNMG) à 20.000 dinars, la révision de la grille indiciaire des salaires des travailleurs à partir de mars 2022 et l'augmentation des salaires au cours de 2023-2024, outre le lancement de l'opération d'insertion de 600.000 fonctionnaires dans leurs postes dans les secteurs publics, la levée des obstacles sur les investissements et la création de micro-unités économiques favorisant ainsi la création de dizaines de

Pour encourager l'esprit d'initiative, le chef de l'Etat a rappelé également la mesure du gouvernement portant sur l'institution d'un congé pour la création d'une entreprise afin de permettre aux fonctionnaires de réaliser des projets d'investissement sans craindre la perte de leurs postes, et lancé un nouveau mécanisme permettant aux citoyens travaillant à l'étranger d'adhérer volontairement au système national de sécurité sociale, et partant bénéficiaire du droit à la retraite.

Et afin de renforcer cette démarche progressive, «nous nous attelons constamment à améliorer le cadre de vie et à soutenir le pouvoir d'achat en fonction des équilibres financiers du pays, tout en veillant à réunir les conditions propices à travers la promotion du dialogue social et l'encadrement de l'action syndicale en préservation des droits des travailleurs et de leur avenir professionnel». Ainsi, les acquis obtenus dans le monde du travail attestent, poursuit-il, de notre détermination à préserver la dignité du citoyen, à valoriser les efforts et à ériger le travail en une valeur essentielle pour l'édification d'une économie moderne et forte avec les mains des Algériennes et des Algériens.

Le chef a saisi cette occasion afin de les inciter à adhérer au processus de changement que

connait l'Algérie nouvelle dans cette phase, et à remporter le pari de l'économie de la connaissance et de la transformation numérique.

Il s'agit pour ce faire de veiller à l'utilisation optimale des mécanismes et des dispositifs créés dans l'objectif d'encourager l'initiative et l'esprit d'innovation, et de consacrer la transparence dans la gestion des affaires publiques et du principe d'égalité des chances pour les travailleuses et les travailleurs, et les partenaires économiques et sociaux..

Enfin, « je voudrais adresser mes félicitations aux travailleuses et aux travailleurs, et je saisis cette occasion pour rendre hommage avec eux au militantisme des travailleurs et syndicalistes qui ont gravé leurs noms grâce à leur engagement national et leur loyauté à la patrie. Je tiens, également, à m'incliner à la mémoire des deux martyrs Aissat Idir et Abdelhak Benhamouda et de leurs compagnons parmi les syndicalistes et les travailleurs, tombés en martyrs durant la Glorieuse Guerre de libération, ainsi que les martyrs du devoir national, qui, à travers leurs positions nationalistes audacieuses, ont barré la route aux partisans de l'extrémisme violent et du terrorisme barbare durant les années de la tragédie», conclut-il.

milliers de postes d'emploi.

Nombreux sont les observateurs à qualifier les décisions prises par le Président de la République en faveur des travailleurs algériens d'historiques et audacieuses, procédant de sa conviction de la nécessité d'être constamment à l'écoute de leurs préoccupations fondamentales pour tenter de trouver les meilleures approches susceptibles de renforcer les acquis réalisés en leur faveur et de son attachement au dialogue permanent avec les partenaires sociaux pour garantir la transparence et le respect total des lois.

C'est dans le cadre de cette démarche qu'est intervenue la loi relative à l'exercice du droit syndical qui vise à consacrer l'indépendance syndicale et à élargir la base ouvrière et syndicale, en sus de permettre aux organisations syndicales de recouvrer leur force et crédibilité, comme l'avait affirmé le président de la République lors de sa dernière entrevue avec les représentants de la presse nationale en soulignant que l'exercice du droit syndical "est un droit garanti par la Constitution".

Cette nouvelle loi renforce la liberté de l'action syndicale et réactive le rôle des organisations syndicales dans la défense des droits fondamentaux des travailleurs à travers l'institution de principes garantissant l'indépendance et la neutralité des syndicats en les éloignant des tiraillements politico-partisans.

Il s'agit aussi de faire la distinction entre l'exercice syndical et l'exercice politique, tout en veillant à réorganiser le paysage syndical en accompagnant la création d'organisations syndicales fortes, à mettre fin à la transhumance syndicale et instaurer le principe d'équité entre tous les syndicats.

R E.

L'UGTA

Les efforts des travailleurs au service de l'économie nationale salués

A l'occasion de la célébration de la Journée internationale des travailleurs, l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA) a salué les efforts sincères des travailleurs algériens au service de l'économie nationale et leur apport dans tous les domaines de production.

Dans un message de vœux aux travailleuses et travailleurs algériens, à l'occasion de la Journée internationale des travailleurs (1er mai), l'Union générale des travailleurs algériens a estimé que "cet événement historique incarne des valeurs et des sacrifices pour assurer des droits légitimes et réaliser des acquis à la hauteur des efforts consentis", soulignant que cette date "revêt une importance particulière dans notre pays en ce qu'elle reflète les efforts sincères des travailleuses et travailleurs algériens au service de l'économie et du développement national".

Cette célébration "symbolise le respect et l'estime envers les travailleurs pour leurs efforts dans tous les domaines de production (véhicules, chantiers, laboratoires, usines), ainsi que pour leur rôle majeur dans le processus d'édification et de développement", a souligné l'UGTA.

Pour la centrale syndicale, "les réalisations de notre cher pays n'auraient pas été possibles sans le dévouement des travailleurs algériens et la conjugaison des efforts au service du développement, de l'édification du pays et de la réalisation de davantage de progrès et de prospérité".

A cette occasion, l'UGTA n'a pas manqué de saluer "la prise de conscience et la maturité dont ont fait preuve les travailleurs et travailleuses au cours des deux dernières années", ainsi que "l'esprit de solidarité et d'entraide qui a régné pendant la pandémie de Covid-19".

«Le patriotisme des travailleurs algériens laisse présager un avenir toujours meilleur pour notre chère Algérie», a soutenu la centrale syndicale, saluant «avec fierté et estime» tous les travailleurs algériens.

R E.

CONSEIL DES MINISTRES

Les pensions de retraites augmentées

Une bonne nouvelle pour les retraités. Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune a approuvé la revalorisation annuelle des pensions et allocations de retraite, à partir du 1er mai. La décision a été prise, dimanche dernier, lors d'une réunion du Conseil des ministres. Une mesure qui s'inscrit étroitement dans les efforts du gouvernement pour l'amélioration continue du nouveau de vie des citoyens, lit-on dans un communiqué du Conseil des ministres.

Cette revalorisation a été décidée comme suit: 5% pour la catégorie bénéficiant d'une allocation ou d'une pension égale ou inférieure à 20 000 DA, 4% pour la catégorie dont la pension ou l'allocation est supérieure à 20 000 DA et égale ou inférieure à 50 000 DA, et 3% pour la catégorie dont la pension ou l'allocation est supérieure à 50 000 DA, a ajouté la même source.

Cette nouvelle revalorisation des pensions et allocations de retraites s'ajoute à celle décidée en janvier 2023. Dans une démarche visant une augmentation sensible des revenus des retraités, le chef de l'Etat avait ordonné, il y a quelques semaines, d'aligner les pensions et allocations de retraites respectivement à 100% et 75% du SNMG (Salaire national minimum garanti). Le projet de loi y afférent est actuelle-

ment examiné à l'APN.

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Fayçal Bentaleb, a indiqué, mi-avril dernier depuis Tipaza, que près de 3 millions de retraités avaient bénéficié de la décision de revalorisation des pensions prise par le président de la République.

Le ministre a fait état de plus de 2.985.000 bénéficiaires de l'augmentation exceptionnelle des pensions de retraite versées en mars dernier, avec une incidence financière de plus de 148 milliards de dinars par an.

M. Bentaleb a également rappelé la décision relative à la hausse de l'allocation chômage, qui a touché plus de 1.900.000 bénéficiaires, estimant que «ces chiffres sont des indicateurs qui témoignent de l'attachement des pouvoirs publics à la préservation de la dignité des citoyens, qui est une priorité, et ce, par le renforcement de la confiance des citoyens dans l'administration et les services publics à travers la consécration de la transparence et du pouvoir d'intervention positive».

Intervenant en cette journée internationale des Travailleurs, Le directeur de l'emploi au ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, M. Mohamed Charaf Ed-dine Boudiaf, a d'abord rappelé les successives mesures

prises par le chef de l'Etat, particulièrement celles en faveur des catégories de travailleurs, des retraités et des chômeurs. Sans omettre de citer la révision annuelle en permanence des pensions et allocations de retraites chaque 1er Mai, le passage, depuis juin 2020, du SNMG (Salaire national minimum garanti) de 18 000 dinars à 20 000 dinars, l'exonération de l'IRG (Impôt sur le revenu global) des salaires de moins de 30 000 dinars, la révision du point indiciaire et les successives augmentations des salaires qui se poursuivront au cours de l'année prochaine 2024.

Le représentant du ministère du Travail n'a pas omis de rappeler la décision, non moins importante, du président de la République relative à l'instauration, pour la première fois en Algérie, de l'allocation chômage au profit des primo-demandeurs d'emplois et ayant touché quelque 1 929 000 bénéficiaires. Celle-ci, faut-il le rappeler, a également été revalorisée passant de 13 000 dinars à 15 000 dinars.

Le responsable a souligné que toutes ces mesures visent au soutien du pouvoir d'achat des citoyens, principe figurant dans les 54 engagements du président lors de sa candidature à la magistrature suprême.

Par **Z R.**

INTERNET FIXE

Le nombre d'abonnés passe la barre des 5 millions

Le nombre d'abonnés à Internet fixe en Algérie, estimé à 3,5 millions début 2020, a dépassé actuellement la barre des cinq (5) millions, a indiqué lundi un communiqué du ministère de la Poste et des Télécommunications.

"Le nombre d'abonnés à Internet fixe en Algérie, estimé à 3,5 millions au début de l'année 2020, a dépassé la barre des cinq (5) millions, ce qui traduit la réalisation des objectifs par étapes du plan d'action du secteur qui s'inscrit dans le cadre du programme du Gouvernement et visant à raccorder les deux tiers des foyers (près de 6 millions) à Internet fixe d'ici la fin de l'année 2024", précise le communiqué. Le raccordement des nouveaux abonnés "se fait via la technologie de la fibre optique, avec le remplacement progressif des fils de cuivre en câbles de fibre optique, ce qui contribue notablement à l'amélioration de la qualité des prestations en offrant au client un plus haut débit Internet", ajoute la même source.

R E

PROLONGATION DE LA DURÉE DES FÊTES DE L'AÏD

Le Syndicat national des Imams salue la décision du président de la République

Le Syndicat national des Imams et fonctionnaires des Affaires religieuses a salué, lundi, par la voix de son secrétaire général, Djelloul Hadjimi, la décision du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune portant prolongation d'une journée de la durée des fêtes de Aid El-Fitr et Aid El-Adha, soit trois (03) jours chômés et payés au lieu de deux (02).

Dans une déclaration à la presse, en marge de la célébration de la Journée internationale des travailleurs au siège de la Centrale syndicale, M. Hadjimi a souligné que le Syndicat national des Imams et fonctionnaires des affaires religieuses relevant de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA) saluait la décision du président de la République d'approuver la proposition du ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, portant prolongation de la durée des fêtes de Aid El-Fitr et Aid El-Adha, à trois (03) jours chômés et payés au lieu de deux (02), précisant que cette décision s'inscrit dans le cadre de "la consécration des rites de la religion musulmane".

Il a ajouté que la décision du président de la République vise "à renforcer les liens de solidarité et d'entraide ancrés dans la société algérienne, notamment lors des fêtes et occasions religieuses".

Le Conseil des ministres a approuvé, dimanche lors d'une réunion présidée par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, la proposition portant prolongation d'une journée de la durée des fêtes de Aid El-Fitr et Aid El-Adha, soit trois (03) jours chômés et payés.

R E.

FILIERE MARBRE, LUTTE CONTRE LES INCENDIES, PÊCHE ET BANQUES
Les principales décisions du Conseil des ministres

Le président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, M. Abdelmadjid Tebboune, a présidé, dimanche, une réunion du Conseil des ministres consacrée à des projets de loi relatifs à plusieurs secteurs, indique un communiqué du Conseil des ministres.

Synthèse R E

Ainsi, le chef de l'Etat a ordonné d'encourager les start-up à accéder à la filière marbre et à la développer avec le recours aux technologies de pointe, indique un communiqué du Conseil des ministres. Intervenant au terme d'un exposé sur la filière marbre, le Président Tebboune a enjoint au Premier ministre "d'interdire l'importation du marbre prêt à l'emploi et d'autoriser uniquement l'importation du marbre brut jusqu'à fin juillet, sans pour autant que cette mesure n'engendre une pénurie", précise la même source. Le Chef de l'Etat a insisté, à cet égard, sur l'importance d'"encourager les start-up à accéder à cette filière et à la développer avec le recours aux technologies de pointe". Il a enjoint au gouvernement d'"encourager davantage toutes les initiatives d'innovation et de créativité dans tous les domaines, quel que soit le poids de leur contribution, à créer des postes d'emploi et à prendre en charge les besoins des citoyens, notamment dans les secteurs de l'industrie et des nouvelles technologies".

FONCIER ÉCONOMIQUE

Du nouveau dans le dossier

Une nouvelle décision a été prise par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune concernant l'octroi du foncier relevant du domaine privé de l'Etat, destiné à la réalisation de projets d'investissement. Lors de la réunion du Conseil des ministres d'avant-hier (dimanche), le Président Tebboune a ordonné au gouvernement d'adopter une approche purement économique dans ce projet de loi, en cours d'élaboration, en vue d'encourager les investissements. À cet effet, il a été décidé que l'octroi du foncier économique devant relever exclusivement du ressort de l'Agence Algé-

rienne de promotion de l'investissement (AAPI). En effet, « toutes les mesures prises dans ce sens doivent passer par le guichet unique, seul habilité à prendre en charge et à faciliter l'ensemble des opérations d'investissement », a ordonné le chef de l'Etat. En d'autres termes, le chef de l'Etat veille à ce que l'octroi du foncier (industriel, agricole, touristique et urbain) soit loin des anciennes pratiques. Les tracasseries administratives sont nombreuses et les délais d'attribution pouvant aller jusqu'à 3 fois 5 ans ! C'était un véritable casse tête pour les opérateurs économiques et investisseurs. Tous cela a impacté négativement sur le climat des

affaires dans notre pays, et ce, en dépit des potentialités existantes. Autre phénomène constaté durant cette période, c'est l'octroi du foncier à des « faux » investisseurs. Des terrains ont été octroyés sans être exploités. Une situation qui a poussé le gouvernement au gel de la distribution du foncier économique, depuis déjà près de trois ans, jusqu'à la mise en place d'une nouvelle organisation, dont la transparence et la numérisation sont les mots d'ordre. En effet, l'adoption d'une vision économique, indique le Conseil des ministres dans son communiqué, permettra de faciliter les opérations d'investissement et d'assurer à l'Etat des

moyens, et ce loin de toutes formes d'interventions et des mentalités ayant hypothéqué l'avenir du pays et des générations qui aspirent à vivre dans une Algérie en constante évolution.

Dans ce cadre, le chef de l'Etat a également instruit le gouvernement d'introduire des amendements au projet de loi de manière à permettre à l'Agence algérienne de promotion de l'investissement d'acquiescer le foncier économique dans le cadre de l'organisation de l'investissement, parallèlement à ses missions de suivi, de vérification et de distribution.

S R.

EXPORTATION VERS LES MARCHÉS AFRICAINS

D'importants projets logistiques à El Oued

La wilaya d'El-Oued s'est vue accorder d'importants projets logistiques susceptibles d'en faire le fer de lance de l'exportation vers les marchés africains et ce, dans le cadre du programme des pouvoirs publics portant promotion de l'exportation depuis les wilayas du Sud du pays. Ces nouvelles structures viennent appuyer la position qu'occupe la wilaya au niveau national en matière de production agricole de large consommation très sollicitée sur le marché international, notamment les légumes et fruits primeurs enregistrant un surplus de production, surtout en ce qui concerne la filière dattes.

Un grand intérêt est manifesté, à ce titre, par les hautes instances du pays pour relever le défi de l'exportation à partir des régions dans

le Sud du pays et d'en faire une vitrine aux opérations d'exportation vers les marchés du Continent africain eu égard à la position géographique stratégique du pays et ses diverses capacités naturelles, dont l'étendue et les richesses hydro-édaphiques.

Il est prévu dans ce cadre, la création d'une zone frontalière franche pour activités commerciales au niveau du territoire de la commune de Taleb Larbi, dans la wilaya d'El-Oued, région limitrophe aux frontières tunisiennes.

Localisée au niveau de cette commune (80 km Est du chef-lieu de wilaya), cette zone a vu le jour en application des directives du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, portant création de zones franches terrestres au niveau des régions frontalières de Tindouf,

Timiaouine (Bord Badji Mokhtar), Tin-Zaouatine (In-Guezam), Taleb-Larbi (El-Oued), ont indiqué les responsables chargés du projet.

La délimitation d'une surface de 500 ha, extensible à 2.000 ha, a été retenue au niveau de la région de « Bir Bouaroua », près du poste frontalier « Taleb Larbi », pour accueillir ce projet économique prometteur, a indiqué Brahim Douim, président de l'Assemblée populaire de la commune (P/APC) de Taleb Larbi. Une nomenclature de dix (10) activités a été établie pour les promoteurs désirant activer au niveau de cette zone frontalière liées notamment au stockage, à la fabrication, à la distribution, à la réexportation et aux prestations de services, a expliqué cet édile.

PRODUITS AGRICOLE À LARGE CONSOMMATION

Un nouvel office d'achat à créer

Les récentes déconvenues dans le circuit d'approvisionnement de produits agricoles de large consommation, ainsi que les efforts de nos agriculteurs, ont fait réagir le Président Tebboune, qui a recadré le Ministre de l'agriculture, et l'a sommé de mettre en place un office chargé de l'achat auprès des agriculteurs des produits à large consommation.

Par Reda Hadi

Selon un communiqué de la Présidence, le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, qui a présidé dimanche une réunion du Conseil des ministres a ordonné la création d'un office chargé de l'achat auprès des agriculteurs de tous les produits à large consommation, soulignant que l'effort de l'Agriculteur «demeure une ligne rouge à ne pas franchir». Le Président Tebboune «a enjoint, avec fermeté, au ministre de l'Agriculture de mettre en place un office chargé de l'achat auprès des agriculteurs, de toutes les récoltes agricoles de large consommation, fruits et légumes compris, pouvant être stockées, comme l'oignon, l'ail et la pomme de terre, en vue d'assurer l'équilibre du marché national», précise la même source. Le Chef de l'Etat a estimé, poursuit le communiqué, que «l'effort de l'Agriculteur demeure une ligne rouge à ne pas franchir». Effectivement, selon des experts, la création de cet office permettra de mieux réguler

le marché, de casser aussi les actions des spéculateurs et des intermédiaires. Cet office selon des sources permettra de mieux asseoir la vente directe du producteur au consommateur.

En effet, sinon comment expliquer alors qu'entre autres produits, l'oignon ait été proposé à 40 DA le kg et l'être à 400 DA le lendemain, sans aucune réponse logique, si ce n'est la voracité des spéculateurs, due à un circuit de distribution défaillant.

D'autres ajoutent que cette hausse imaginable, s'est faite au détriment des agriculteurs qui vendent leurs produits aux grossistes à des prix sensés, alors que sur les étals, ils sont proposés 10 fois plus chères. Une hausse qui ne profite nullement aux agriculteurs, et qui de surcroît nuit énormément aux consommateurs.

Pour des économistes, la création de cet office, est la réponse à la «faillure» du système Symparac, qui était sensé réguler le marché. Reste que ces économistes appellent tout de même à la prudence pour ne pas tomber dans les travers du monopole. En effet, la création de cet office ne peut être que bé-

néfice pour l'agriculteur et le consommateur, sa situation de monopole devra être gérée selon des règles très strictes, afin d'en éviter les abus. Pour rappel le système Symparac a été abandonné faute d'avoir prouvé son efficacité et que depuis aucun projet de remplacement n'a été trouvé.

En effet devenu obsolète et inefficace face aux fluctuations des prix des produits agricoles qui perdurent, le Système de régulation des produits agricoles de large consommation (Symparac), est à été définitivement abandonné.

Ce dispositif, mis en œuvre en 2008, et dont le principe de fonctionnement consiste en l'achat par des organismes publics et/ou des opérateurs privés, disposant de chambres froides, des surplus de production lors des conjonctures de surabondance des récoltes à des prix contractuels négociés avec les agriculteurs et leur réinjection sur le marché durant les périodes de baisse de l'offre à des prix régulés, n'a pas donné les fruits attendus. En somme les économistes ont à maintes fois alerté sur les défaillances de notre système de distribution.

DATTES ALGÉRIENNES

Des produits bio prisés localement et à l'international

Avec une production abondante dépassant 1 million de tonnes annuellement, les dattes algériennes occupent une place prépondérante au niveau local et international, grâce à leur qualité supérieure, outre le fait qu'elles sont des produits purement bio exempts de toute substance chimique nocive, affirment à l'APS des spécialistes du domaine.

Riches d'un capital de 20 millions de palmiers à travers le territoire national, dont 4 millions dans la seule wilaya de Biskra, classée première en matière de production dattière, les dattes algériennes, produites également dans les wilayas d'Ouled Djellal, Oued Souf, El Meghair, Ouargla, Touggourt, Aïn Salah, Adrar ou encore Ghradaia, constituent "un produit très compétitif à l'international", relève le président du Conseil national interprofessionnel de la filière phoenicicole, Kheireddine El Mouaiz.

Cela nécessite, de l'avis du même interlocuteur, la mobilisation de tous les efforts d'investissement pour valoriser cette richesse, à travers l'extension des surfaces des palmiers et le renouvellement des oasis.

Pour sa part, le secrétaire général du même conseil, Messaoud Guemari affirme que les dattes algériennes, notamment "Deglet Nour de Tolga" connaissent un grand engouement de la part des opérateurs étrangers en raison de leurs "caractéristiques nutritionnelles distinguées liées à la

qualité du sol et au climat de la région dans lesquels elles sont cultivées", soulignant, à cet effet, "le rôle important" que doivent jouer les ambassades et les représentations diplomatiques algériennes pour faciliter la mission des exportateurs des dattes et la promotion de ce produit.

Il a, dans ce sillage expliqué que "la production de la phoeniciculture en Algérie conserve toujours son aspect de culture à la traditionnelle qui fournit un produit entièrement bio, exempt de divers produits chimiques nocifs pouvant affecter sa qualité".

Un avis amplement partagé par le porte-parole de l'union nationale des agriculteurs algériens (UNAA), Djalali El Hadj, qui ajoute que "les dattes algériennes se distinguent au niveau mondial à travers leurs plusieurs variétés compétitives non disponibles dans d'autres pays, notamment Deglet Nour, outre le fait que ce sont des produits bio qui ne subissent aucune interférence chimique".

Aussi, des producteurs de dattes ont confirmé à l'APS, "la production abondante" de dattes au cours de la saison 2023, mettant en avant des dattes bio produites aux engrais naturels constitués principalement de déchets d'animaux.

A ce sujet, Abdelmadjid Khobzi, investisseur dans la filière phoenicicole dans la wilaya de Biskra a salué l'appui apporté par l'Etat aux exportateurs des dattes, révélant l'effort déployé par les investisseurs

dans cette filière pour conclure des accords préférentiels avec plusieurs pays importateurs de dattes algériennes.

De son côté, Hadoud Salim, propriétaire d'une exploitation de production de dattes et d'une société de conditionnement et d'exportation de dattes dans la commune de Tolga, a souligné que les campagnes malveillantes qui ont ciblé la production nationale de dattes, et les propos mensongers prétendant l'utilisation de pesticides nocifs pour la santé, n'ont à aucun moment affecté le déroulement des opérations d'exportation de divers variétés de dattes algériennes". S'agissant des pesticides utilisés en Algérie dans le traitement des dattes, le chercheur à la station expérimentale agricole de Sidi Mehdi (Touggourt), relevant de l'Institut national algérien de la recherche agronomique (INRAA), Yakoub Arif a affirmé que "ce traitement tient compte de toutes les normes internationales".

Dr Arif a expliqué à l'APS, que l'Algérie, en tant que membre de la Convention internationale pour la protection des végétaux, s'appuie sur les normes internationales relatives à la vente, la production, le transport et l'utilisation des pesticides à usage agricole, ajoutant que, selon ces normes, l'Algérie a promulgué des lois relatives à l'enregistrement des pesticides, jointes à une fiche d'information pour chaque substance avec précision des niveaux de toxicité et des résidus de

pesticides sur les cultures agricoles. Dans ce contexte, le chercheur a souligné qu'"il n'était en aucun cas possible d'utiliser un pesticide quelconque sans l'inscrire au registre des produits phytosanitaires agricoles et le soumettre à des critères très particuliers pour obtenir le certificat de son utilisation, qui doit être obligatoirement approuvé par la commission nationale sectorielle de certification après avoir rempli toutes les conditions phytosanitaires applicables à l'international". Dr Arif a révélé qu'au niveau de la station expérimentale agricole de la wilaya de Touggourt et certaines oasis voisines de Oued Righ, "un pesticide biodégradable et désintégré en seulement 10 jours est utilisé", étant donné, a-t-il appuyé, que le pesticide est destiné à combattre l'araignée des palmiers "boufaroua" dont l'activité est perceptible à partir du mois de juillet.

Au cours de cette période, les dattes sont dans un stade d'évolution entre "balah" et "bsir" (deux des cinq stades physiologiques de développement des dattes), où elles sont impropres à la consommation, et nécessitent encore, selon les conditions climatiques et la variété, entre 60 et 90 jours pour atteindre le stade de la pleine maturité, a-t-il développé.

Le chercheur explique aussi que cette période est théoriquement "suffisante" pour la dissolution de la substance active.

R. E.

PROTECTION ET PRÉSERVATION DES TERRES

Tebboune insiste sur la restauration de l'autorité de l'Etat

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a insisté, lors de la réunion du Conseil des ministres qu'il a présidée dimanche, sur la priorité donnée à la restauration de l'autorité de l'Etat, en toute transparence, avec la protection des droits des citoyens, à travers le projet de loi relatif à la protection et à la préservation des terres de l'Etat, qu'il a ordonné d'enrichir.

Concernant le projet de loi relatif à la protection et à la préservation des terres de l'Etat, le président de la République a affirmé que le texte "doit inclure un second chapitre relatif à la définition des modalités et conditions de régularisation des constructions illicites" avec "obligation de faire la distinction entre foncier récupéré relevant de la protection de l'Etat et les autres constructions anarchiques, érigées dans de nombreux cas avec la complicité d'autorités locales, et qui ont défiguré l'urbanisme", précise un communiqué du Conseil des ministres.

Le Président Tebboune a souligné que "les autorités administratives locales doivent assumer la protection des terres et du foncier récupérés dès les premières heures suivant l'achèvement du relogement de leurs indus occupants", appelant à "appliquer des mesures coercitives pour poursuivre et demander des comptes à toute personne impliquée ou responsable de l'accaparement de terres de l'Etat, en leur imposant les peines les plus sévères".

A cet égard, le président de la République a "enjoint de promulguer une loi relative à la lutte contre le faux et l'usage de faux dans les certificats de résidence pour l'obtention induite d'un foncier ou d'un logement".

Le Président Tebboune a conclu le débat autour de ce projet de loi en insistant sur "la priorité donnée à la restauration de l'autorité de l'Etat, en toute transparence, avec la protection des droits citoyens".

ENSA

Un atelier sur l'agriculture durable en Algérie le 9 mai prochain à Alger

Un atelier scientifique sur l'avenir durable de l'agriculture algérienne sera organisé le 9 mai prochain à l'Ecole nationale supérieure agronomique (ENSA) d'Alger, a-t-on appris lundi auprès de cette institution universitaire.

Cet atelier, qui entre dans le cadre d'un projet de coopération entre l'ENSA et l'Université agronomique de Wageningen, avec la contribution de l'ambassade des Pays-Bas en Algérie, "se veut un espace de débat multi-acteurs sur les défis agricoles et les pistes de développement technologiques pour y faire face", selon les organisateurs.

L'atelier, qui sera animé par des universitaires algériens et néerlandais, abordera les défis de la maintenance, voire l'amélioration, de la dynamique de l'agriculture algérienne pour pouvoir faire face à une demande alimentaire interne de plus en plus importante.

Selon la même source, les intervenants traiteront dans leurs communications des défis de l'agriculture algérienne, notamment les filières maraîchères, et les perspectives d'innovation et de développement technologique pour faire face aux défis du futur.

Il sera aussi question de développer des réflexions

pour contrer la rareté croissante des ressources, telles que l'eau et les terres fertiles, ainsi que des conditions climatiques de plus en plus défavorables, marquées par l'aggravation des phénomènes extrêmes liés au changement climatique tels que la sécheresse, les pics de chaleur, les inondations, et bien d'autres.

Les participants se pencheront également sur la coopération algéro-néerlandaise et le rôle à jouer pour aider à résoudre les défis agricoles futurs de l'Algérie.

R. E.

TIZI-OUZOU

200 millions de DA pour la réhabilitation de l'INHT

Une enveloppe de 200 millions de DA a été mobilisée par les pouvoirs publics pour des travaux de réhabilitation de l'Institut national d'hôtellerie et de tourisme (INHT) Aboubakr Belkaïd, sis à Tizi-Ouzou, a-t-on appris, samedi auprès des services de cet établissement.

Ce montant est destiné à la réhabilitation de certains espaces de l'établissement réputé en matière de formation dans les métiers du tourisme et de l'hôtellerie.

Il s'agit, notamment, de la cuisine, du réfectoire, de la réception, des dortoirs et des espaces communs, a-t-on précisé de même source.

Le projet de réhabilitation a été réparti en trois lots.

Le premier concerne les espaces d'hébergement, le bloc administratif et les espaces communs, pour un délai de réalisation de 5 mois. Le deuxième lot concerne la voirie et réseau divers (5 mois) alors que le troisième lot (destiné aux petites entreprises) concerne la réhabilitation de la loge du gardien (délai de 3 mois), a-t-on précisé.

L'INHT, situé à la haute-ville de Tizi-Ouzou, près de l'hôtel touristique Amraoua (en cours de modernisation), et qui a ouvert ses portes en 1972, est spécialisé dans la formation de techniciens et techniciens supérieurs dans les filières de l'hôtellerie et du tourisme. Il compte une annexe dans la wilaya de Tlemcen.

Au total, 375 stagiaires sont en formation (à Tizi-Ouzou et Tlemcen) au titre de l'année 2022/2023, dans différents modes assurés par l'Institut, à savoir résidentiel, par apprentissage et en formation continue. Depuis son ouverture en 1972 à ce jour, INHT Aboubakr Belkaïd a formé, au niveau de Tizi-Ouzou et de l'annexe de Tlemcen, un total de 4.700 techniciens supérieurs, 346 techniciens et 600 agents qualifiés, en plus de 210 étrangers formés dans différentes spécialités dispensées par l'établissement, a-t-on souligné. En outre, l'Institut a établi des conventions de partenariat et de jumelage, dont celle signée avec la fédération nationale d'hôtellerie et de tourisme visant à faire bénéficier les étudiants de l'établissement de stages pratiques et celle signée avec les start-up dans le domaine de l'informatique et de la numérisation pour la mise au point de logiciels de réservations.

CONSTANTINE

1^{er} Salon international numide de l'agriculture

La 1^{ère} édition du Salon international numide de l'Agriculture prévu du 3 au 6 mai dans la wilaya de Constantine verra la participation de plus de 100 exposants nationaux et étrangers, ont indiqué samedi les organisateurs.

Organisé 4 jours durant à la salle Ahmed Bey-Zinith (Constantine) sous le haut patronage du ministère de l'Agriculture et du développement rural et la supervision de la Chambre nationale d'Agriculture et du wali de Constantine, l'évènement économique sera consacré à la présentation des produits agricoles et animaliers locaux, de même que le matériel agricole, les intrants et les techniques de production utilisées dans ces domaines.

Lors d'une conférence de presse organisée au siège de la Chambre nationale d'Agriculture au Palais des expositions (Pins maritimes, Alger), la représentante de l'entreprise organisatrice de cette manifestation, en coopération avec la Chambre d'agriculture de la wilaya de Constantine, Nassima Messaoudi a souligné que l'objectif de ce Salon international est de "jeter un pont entre les différents

acteurs du secteur agricole avec la participation d'académiciens et de spécialistes dans ce domaine".

Elle a ajouté que cette 1^{ère} édition verra la participation de plus de 100 exposants, dont 23 chambres d'agriculture, outre les entreprises publiques et privés, les banques, les compagnies d'assurance et les start-up investissant dans ce créneau.

Des exposants de plusieurs pays étrangers prennent part à ce rendez-vous économique, à l'instar de l'Egypte, de la Tunisie, du Qatar et des Etats Unis, a poursuivi la même responsable.

Pour sa part, le président de la Chambre d'agriculture de la wilaya de Constantine, Mehmoûd Benelbedjaoui que ce Salon multi-filière constitue "un espace de rencontre" pour tous les opérateurs et une opportunité de prise de contact et d'échange d'expériences, notamment dans les domaines de

l'élevage d'animaux, de production laitière, de blé, de légumes, de dattes et d'huile d'olive.

Les services relatifs au secteur seront présentés tout en mettant la lumière les expériences et les expertises des différents acteurs nationaux dans les secteurs privés en vue de développer le secteur agricole, toutes filières et branches confondues, étant "une source de richesse et la locomotive de l'économie nationale", a-t-il ajouté.

Ce Salon verra des conférences et des ateliers qui se veulent un espace d'expérience et d'expertise sur les des thèmes importants relatifs au secteur agricole, notamment la production végétale et animale, l'agroalimentaire, les ressources en eau et le système d'irrigation et les méthodes et opérations d'emballage, ainsi que la numérisation et la gestion des données qui seront donnés par des académiciens et des spécialistes algériens et étrangers.

CONSTANTINE

Appel à activer le Fonds des catastrophes naturelles pour aider les céréaliculteurs touchés par le stress hydrique

Les participants aux travaux des ateliers techniques ouverts sous l'intitulé « Réalité des cultures pluviales à l'heure actuelle » ont appelé à Constantine à « activer en urgence le Fonds des catastrophes naturelles » afin d'aider les céréaliculteurs touchés par le manque d'eau dû à la faible pluviométrie enregistrée dans la wilaya.

Les participants aux ateliers, organisés à la salle des conférences du campus Tidjani-Haddam de l'université des Frères Mentouri Constantine-1 à l'initiative de la Chambre de l'agriculture et en collaboration avec la Direction locale des services agricoles

(DSA), ont appelé à « activer cette Caisse en mesure de prendre en charge les dégâts subis par les céréaliculteurs suite à la faible pluviométrie enregistrée dans la wilaya et dans différentes régions du pays ». Le président de la Chambre agricole de Constantine, Mahmoude Belabdjaoui, qui lisait les résultats des ateliers, a précisé que « l'activation du Fonds des catastrophes naturelles aura lieu en cas de l'annonce du ministère de tutelle de l'état de sécheresse, pour prendre en charge les dégâts enregistrés dans les champs céréaliers ». Il a ajouté que près de 80% des terres cultivées en céréales à Constantine sont af-

fectées actuellement suite à la faible pluviométrie, précisant que la wilaya connaît une augmentation sensible dans la température menaçant le restant des surfaces. Cette situation, a indiqué le même responsable, « constitue une occasion pour effacer les dettes des agriculteurs touchés et qui ont bénéficié du crédit Rfig, et leur donner les aides financières pour leur permettre d'entamer avec aisance, la campagne labour-semences pour la prochaine saison agricole 2023-2024. Il a précisé que la prise de ce genre de décisions d'urgence encourage les agriculteurs concernés, à poursuivre leurs activités. M. Belabdjaoui a

mis l'accent sur l'importance de la mise en place de quantités nécessaires de semences à titre de prévoyance dans la filière et le lancement d'études et de plans à court et à moyen termes s'agissant des systèmes agricoles et les ressources en eau disponibles. Les participants à cette rencontre ont évoqué l'importance du respect du cycle agricole et de revenir au travail selon le système de la rotation de la culture (cultiver une saison sur deux) pour préserver les composants du sol, les eaux souterraines et augmenter, par ricochet, le rendement des surfaces agricole

EL-BAYADH

Lancement du projet de réhabilitation et d'extension du barrage vert

Les travaux du projet de réhabilitation et d'extension du barrage vert dans la wilaya d'El Bayadh ont été entamés, récemment, pour augmenter la superficie forestière et pastorale, comme rempart contre l'avancée du sable, a-t-on appris de la Conservation des forêts de la wilaya. L'expert en forêt, Guerroudj Jedid, a indiqué à l'APS que cette opération, programmée de 2023 pour l'horizon 2030, vise à planter une superficie de plus de 400.000 ha, qui comprend la ceinture du barrage vert à travers 16 communes, incluant la plantation forestière et pastorale, soulignant que l'opération a démarré, récemment, dans les communes de Boualem et El Ghassoul, en attendant que les travaux s'étendent, prochainement, pour englober le restant des communes concernées. Dans ce contexte, l'Entreprise publique de génie rural, à laquelle les travaux ont été confiés se chargera du reboisement sur une superficie de

539 ha dans la commune de Boualem, qui comprend la plantation de pins d'Alep, le genévrier, d'eucalyptus et de pistachier de l'Atlas (El Botma), alors que l'opération en cours au niveau de la commune d'El Ghassoul concerne une superficie de 50 ha, qui touchera la plantation pastorale. Selon le même interlocuteur, le projet de mise en valeur et d'extension du barrage vert dans la wilaya, financé en partie par le Fonds national de développement rural (FNDR) pour une enveloppe de 1,2 milliard DA, touchera 66 zones disséminées à travers 16 communes, qui incluront plusieurs opérations importantes, à l'instar de la plantation forestière sur une superficie de plus de 1.900 ha. Il sera également procédé à la plantation d'arbres sur les accotements des routes sur une longueur de 62 km, de même que la restauration d'une ceinture verte sur plus de 220 ha, de brise-vents sur 1.900 ha et d'arbres fruitiers sur une étendue d'environ 500 ha, et ce,

au bénéfice des agriculteurs, outre la fixation des dunes de sable sur des étendues de plus de 600 ha, en plus d'autres opérations de reconstitution et de régénération du couvert végétal. Dans le même sillage, une partie de ce projet sera financée par l'Organisation des Nations unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO), pour une enveloppe de plus de 330 millions DA, qui touchera de manière plus importante, les communes d'El Mehara et Boussemghoun dont le couvert végétal connaît une dégradation palpable, en raison de l'avancée du sable. Il sera procédé, dans les deux communes sus-indiquées, à l'instauration d'une bande verte (340 ha) pour maintenir l'éco système ainsi que la plantation pastorale et forestière sur une superficie à la fois de 300 ha et 95 ha, de travaux sylvicoles sur une superficie de 300 ha, en plus de l'ouverture de pistes agricoles, la plantation de brise-vents, d'arbres fruitiers, de mise en

défense de parcours step-piques et de points d'eau pour abreuver le cheptel et autres opérations de maintien de l'équilibre des zones step-piques. Selon la même source, le projet du barrage vert connaîtra, dans le cadre de ce programme tracé par l'Etat, une extension qui va inclure 5 nouvelles communes, à l'instar d'El Mehara, Boussemghoun, Krakda, Cheguig, Arbaouet, englobant ainsi les communes faisant partie du programme du barrage vert, soit 16 sur un total de 22 communes que dénombre la wilaya, a-t-on indiqué. Pour rappel, la superficie forestière de la wilaya est estimée actuellement à 122.000 ha, dont 28.000 ha pour le barrage vert, tandis que les graminées d'alfa s'étendent sur une superficie de 240.000 ha, dont la majorité connaît une dégradation avancée due à la surexploitation des parcours.

EUROPE SOCIALE

Aux origines de l'échec**Suite et fin**

« *Trahison* » ? *Facteurs structurels ? Les causes de l'échec du projet d'« Europe sociale », porté haut et fort par la gauche durant les années 1970, ont fait couler beaucoup d'encre. C'est l'objet de l'ouvrage d'Aurélie Dianara, Social Europe : the road not taken (Oxford University Press, 2022), issu de sa thèse.*

Quand les socialistes français édifiaient l'Europe libérale

Le sommet de Fontainebleau, tout comme la nomination de Jacques Delors comme président de la Commission européenne (1985-1995), confirmait le choix du gouvernement français, après avoir renoncé au « socialisme dans un seul pays », de réaffirmer son engagement européen aux côtés de son nouvel « ami » allemand, Helmut Kohl. Jacques Delors appartenait à l'aile libérale du parti socialiste français. C'était un homme politique expérimenté, qui avait été l'un des principaux artisans du virage français vers l'austérité et la persévérance au sein du système monétaire européen. Selon les propres mots de Margaret Thatcher, « en tant que ministre français des Finances, on lui savait gré d'avoir freiné les premières politiques socialistes du gouvernement et d'avoir assaini les finances françaises ».

Les pressions des différents lobbies patronaux ont été déterminantes dans la refonte du marché européen à partir du milieu des années 1980. En 1979, le Comité d'action Jean Monnet incluait pour la première fois des représentants d'entreprises en son sein. Delors avait gagné la confiance des néolibéraux mais aussi celle du gouvernement allemand ; il connaissait le jargon bureaucratique européen aussi bien que la politique communautaire. Bien que le « moment Delors » soit souvent présenté comme le temps fort de la promotion d'une « Europe sociale », c'est d'abord l'intégration économique et le projet de marché unique que le nouveau président de la Commission plaça au sommet de son programme. Ce choix était consensuel, comme l'explique Delors lui-même quelques années plus tard : « Je devais me rabattre sur un objectif pragmatique qui correspondait aussi à l'air du temps, puisqu'on ne parlait alors que de déréglementation, de suppression de tout obstacle à la concurrence et aux forces du marché. »

Bien que les droits de douane et les quotas aient été supprimés avec la création du marché commun suite au traité de Rome, de nombreuses « barrières non tarifaires » persistaient, comme les règles d'hygiène alimentaire, les normes techniques et les subventions étatiques aux entreprises et aux services. Le parachèvement du marché intérieur – grâce à la suppression des obstacles aux « quatre libertés » : libre circulation des biens, des capitaux, des services et des personnes – était bien sûr encouragé par le gouvernement Kohl et par Thatcher elle-même. Le nouveau commissaire britannique chargé du marché intérieur et des services, Arthur Cockfield, ancien dirigeant de la chaîne britannique de pharmacies Boots qui avait détenu des portefeuilles ministériels dans les

gouvernements Thatcher, joua un rôle central dans l'édification du projet.

Le projet européen plus que jamais au service des classes dominantes

Le projet de marché unique réunissait les aspirations de deux « fractions » rivales d'une classe capitaliste européenne de plus en plus transnationale. D'un côté, une frange « mondialiste », composée des plus grandes multinationales européennes (y compris les institutions financières). De l'autre, une frange « européiste » constituée de grandes entreprises industrielles desservant principalement les marchés européens et concurrencées par les importations bon marché extérieures à l'Europe. Les premiers défendaient un projet néolibéral pour l'Europe, avec une ouverture des marchés européens à l'économie mondiale appuyée par des déréglementations, des privatisations et la réduction de la place de l'État dans l'économie. Les seconds étaient davantage favorables à un projet néo-mercantiliste, attachés à un « marché domestique » européen élargi ainsi qu'à des politiques publiques industrielles censées stimuler les « champions européens » – dans le but de les rendre compétitifs par rapport à leurs homologues nord-américains ou japonais. Ces deux fractions convergeaient alors pour exercer une pression croissante sur les élites politiques européennes pour la levée de tous les obstacles au libre-échange au sein du marché intérieur.

Les pressions des différents lobbies patronaux ont été déterminantes dans la refonte du marché européen à partir du milieu des années 1980. En 1979, le Comité d'action Jean Monnet incluait pour la première fois des représentants d'entreprises en son sein. En 1983, à l'initiative du directeur général de Volvo, Pehr Gyllenhammar, les dirigeants de dix-sept grandes multinationales – dont Volvo, Philips, Fiat, Nestlé, Shell, Siemens, Thyssens, Lafarge, Saint Gobain et Renault – se réunissaient à Paris pour fonder la Table ronde européenne des industriels (ERT). Son objectif était de promouvoir une plus grande ouverture des marchés ainsi qu'un soutien européen à l'industrie. Le « Livre blanc sur l'achèvement du marché intérieur » de la Commission de 1985 ressemblait comme deux gouttes d'eau aux recommandations de l'ERT. En particulier, il proposait quelques 300 mesures pour achever le marché unique d'ici 1992 par la suppression des barrières non tarifaires...

La logique qui sous-tendait le programme institutionnalisé par l'Acte unique était intrinsèquement liée à celle du libre-marché. Loin de la « planification socialiste » promue par Delors quelques années plus tôt, l'objectif de ce programme était de

construire un marché plus étendu, « censé conduire à une concurrence plus rude entraînant une plus grande efficacité, de plus grands profits et finalement par un effet de ruissellement, plus de richesse générale et plus d'emplois ». Le marché était conçu comme indispensable à la croissance économique et à la création d'emplois et pour redonner à l'Europe occidentale sa place d'acteur économique dans un monde de plus en plus compétitif et globalisé.

Bien sûr, l'Acte unique européen ne se limitait pas à l'achèvement du marché unique européen : il étendait également le vote à la majorité qualifiée au sein du Conseil (y compris sur quelques questions sociales telles que les normes de santé et de sécurité au travail) ; augmentait les pouvoirs législatifs du Parlement européen avec les procédures de coopération et d'avis conforme (plus tard consolidées avec la procédure de « codécision », bien que la chambre n'ait jamais obtenu le droit d'initiative) et définissait parmi ses objectifs le renforcement de la coopération en matière de développement régional, de recherche et de politique environnementale. Cependant, la majeure partie du nouveau traité concernait la libéralisation, l'harmonisation et la « reconnaissance mutuelle » dans le secteur économique. Au cours des années suivantes, des directives cruciales furent adoptées concernant la libéralisation des mouvements de capitaux et la déréglementation des banques et des assurances.

Historiquement, et contrairement aux partis socialistes et aux syndicats locaux et nationaux, les structures socialistes et syndicales déployées à l'échelle européenne n'ont pas émergé d'une poussée populaire.

Delors et ses collègues n'avaient-ils pas prévu que l'explosion des échanges, la libéralisation des services et la libre circulation des capitaux sans harmonisation fiscale et sociale, mettraient inévitablement en concurrence les travailleurs et les régimes de protection sociale, provoquant un nivellement par le bas des droits sociaux et des salaires ? La question est d'autant plus prégnante que les socialistes européens avaient prôné tout au long des années 1970 une harmonisation sociale et fiscale par le haut, alliée à un contrôle accru des mouvements de capitaux et des entreprises multinationales.

Source : lvsl.fr

TUNISIE

Un consortium mené par le groupe français Suez remporte un contrat de 221 millions \$ dans le secteur de l'eau

Le contrat, qui représente le partenariat public-privé dans le secteur de l'eau en Tunisie, porte notamment sur la réhabilitation et l'exploitation de 14 stations d'épuration d'eaux usées, 106 stations de pompage et 1 900 km de réseau d'assainissement.

Le groupe de services à l'environnement a annoncé, dans un communiqué publié le 21 avril, avoir remporté dans le cadre d'un consortium un contrat d'un montant de 200 millions d'euros (221 millions de dollars) portant sur des services d'assainissement des eaux usées en Tunisie.

« Suez et ses partenaires ont été choisis pour assurer les services d'assainissement des eaux usées des 960 000 habitants des gouvernorats de Sfax, Gabès, Médenine et Tataouine (Sud-est) », a précisé le groupe, indiquant que ce contrat représente le premier partenariat public-privé dans le secteur de l'eau en Tunisie.

Outre le groupe Suez, le consortium comprend les sociétés locales Segor, groupe SCET et BIAT1.

Le contrat de concession de 10 ans a été attribué au consortium par l'Office national tunisien de l'assainissement (ONAS). Il comprend l'exploitation et la maintenance de 14 stations d'épuration d'eaux usées, 106 stations de pompage et 1 900 km de réseau d'assainissement, dont la capacité de traitement s'élève à 39 millions m³/an. Le contrat prévoit également la réhabilitation des stations d'épuration des eaux usées existantes ainsi que la réalisation de travaux complémentaires qui permettront la réutilisation des eaux usées pour l'agriculture. Il sera financé par la Banque mondiale pour ce qui est de la réhabilitation et l'extension des infrastructures et par l'Etat tunisien pour leur exploitation et leur maintenance.

« Ce premier partenariat public-privé en Tunisie constitue un exemple concret de ce que Suez a défendu, lors de la conférence des Nations unies sur l'eau à New York. Le groupe souhaite accompagner la Tunisie dans ce projet structurant qui fera du pays une référence en matière de gestion de l'assainissement sur le continent africain », a déclaré la directrice générale du groupe Suez, Sabrina Soussan, citée dans le communiqué.

Durement touchée par le stress hydrique, la Tunisie a commencé à rationner l'eau potable fin mars dernier, en raison d'une forte vague de sécheresse qui dure depuis deux ans.

TUNISIE-BCT

Le TMM régresse à 8,01%, en avril 2023

Le taux moyen du marché monétaire (TMM) s'est établi au niveau de 8,01%, durant le mois d'avril 2023, contre 8,05% au cours du mois de mars et 8,02% en février 2023, selon des données publiées par la Banque Centrale de Tunisie (BCT).

Le TMM n'avait pas dépassé 6,26% en avril 2022, et 6,25% en avril 2021. Il est demeuré à des niveaux élevés, ces derniers mois, et ce, en raison des augmentations successives du taux directeur de la BCT, visant à faire face à la tendance haussière de l'inflation au cours de l'année 2023.

Pour rappel, le Conseil d'Administration de la BCT avait décidé, lors de sa dernière réunion tenue le 22 mars 2023, de maintenir le taux directeur inchangé à 8%.

Toutefois, il a souligné qu'il restera attentif aux évolutions futures de l'inflation et se tiendra prêt à prendre les mesures nécessaires pour ramener l'inflation à des niveaux soutenables «

LIBYE

Fitch Solutions prévoit un fort rebond de la croissance économique en 2023, à 19,7 %

L'amélioration de la stabilité politique devrait créer une hausse des exportations de brut et une augmentation des dépenses publiques, avec des retombées positives sur l'économie non pétrolière.

Le PIB réel de la Libye devrait croître de 19,7 % en 2023, après une contraction de 12,9 % en 2022, grâce notamment à l'augmentation des exportations de pétrole, a estimé Fitch Solutions Country Risk & Industry Research dans un rapport publié mercredi 25 janvier.

« L'amélioration de la stabilité politique en Libye permettra une forte reprise de la production pétrolière, qui entraînera une augmentation des exportations de brut », souligne le rapport intitulé « Le rebond des exportations de pétrole générera une forte croissance en Libye en 2023

». « La position plus forte du gouvernement d'union nationale (GNA) basé à Tripoli par rapport à son rival basé à Syrte devrait créer un environnement plus favorable, qui doit permettre une augmentation de 6,9 % de la production pétrolière et favoriser des exportations de brut, qui représente plus de 90 % des recettes du pays », a-t-on ajouté de même source.

Depuis février 2022, deux gouvernements se disputent la légitimité en Libye : celui de Tripoli mis en place dans le cadre d'un processus de paix parrainé par l'ONU, et un exécutif rival basé à Syrte et soutenu par le maréchal Khalifa Haftar, l'homme fort

de l'Est libyen qui contrôle aussi une partie du sud du pays. Malgré de multiples offensives, ce dernier n'a pas jusqu'ici réussi à évincer le gouvernement en place à Tripoli.

En 2022, des blocages répétés des terminaux pétroliers par des forces loyales au maréchal Khalifa Haftar avaient cependant provoqué une forte diminution de la production pétrolière et des recettes d'exportation de brut. Fitch Solutions souligne d'autre part que la légitimité croissante du gouvernement d'union nationale dirigé par le Premier ministre Abdelhamid Dbeibah élargira sa marge de manœuvre poli-

tique pour signer des contrats avec des entreprises étrangères, notamment dans les secteurs des hydrocarbures, de la construction et du transport, et utiliser les recettes générées par les exportations pétrolières afin de réaliser des investissements publics dans plusieurs secteurs.

Une partie des dépenses publiques devrait être par ailleurs orientée vers la stimulation de la consommation des ménages à travers la majoration des salaires des fonctionnaires et des transferts financiers directs destinés à renforcer le soutien de la population au gouvernement basé à Tripoli.

POUR 197 MILLIONS \$

Le marocain Managem boucle le rachat des actifs du canadien Iamgold

Groupe quasi centenaire au Maroc, Managem étend son empreinte au reste du continent depuis quelques années. La compagnie minière active dans l'or et le cobalt a annoncé son entrée dans le secteur aurifère ouest-africain en décembre 2022, grâce à une transaction d'environ 300 millions \$ avec Iamgold.

Au Sénégal, les projets aurifères Boto West, Senala West, Daorala et la mine d'or en construction Boto sont désormais la propriété du groupe minier marocain Managem. Dans un communiqué publié le 26 avril, il a en effet indiqué avoir finalisé leur rachat, ainsi qu'une participation dans le projet Senala avec le britannique Oriole Resources, pour la somme

de 197 millions de dollars auprès du canadien Iamgold.

« Cette transaction au Sénégal contribue à renforcer notre présence en Afrique de l'Ouest avec un projet en cours de construction qui consolidera à court terme la production d'or de notre groupe. Elle permettra également de confirmer notre positionnement de leader régional dans l'extraction d'or », a commenté Imad Toumi (photo), PDG du groupe. Pour rappel, l'acquisition de ces différents projets a été annoncée fin décembre 2022, en même temps que le rachat d'autres actifs aurifères du même vendeur au Mali et en Guinée. La finalisation de ces dernières transactions est attendue pour le troisième trimestre 2023.

STARTUP ACT MAURITANIA

Le projet lancé

Le Ministre de l'Innovation et de la Modernisation a présidé, la cérémonie de lancement de l'atelier de co-création d'un nouveau cadre réglementaire pour le développement de l'entrepreneuriat numérique et l'innovation en Mauritanie : Startup Act Mauritania.

La cérémonie d'ouverture a été marquée par un discours de Monsieur le Ministre qui a indiqué que « Startup Act Mauritania permettra la création d'un nouveau cadre réglementaire catalyseur de l'entrepreneuriat numérique et attractif de l'investissement dans l'innovation et de l'économie du savoir ».

« Ces démarches s'inscrivent dans le cadre de la volonté des hautes autorités de l'Etat, de tirer plein profit du numérique pour mettre à niveau l'économie mauritanienne » a ajouté Monsieur le Ministre.

« Les startup et l'entrepreneuriat nu-

mérique constituent l'un des moteurs les plus importants de la croissance économique et de la création d'emplois à notre époque. Elles fournissent également une solution idéale à des problématiques économiques contemporaines, en particulier en cette période de post-covid et des conflits internationaux hybrides et atypiques » a-t-il précisé.

« La valeur concurrentielle majeure des startups se trouve dans leurs méthodes agiles, leur permettant une grande capacité à pénétrer les marchés et à découvrir et développer les talents » a précisé Monsieur le Ministre. L'atelier dure 2 jours. Il étudiera les défis & besoins de l'écosystème d'entrepreneuriat mauritanien et les confrontera aux meilleures pratiques internationales. Il identifiera de manière participative et collaborative, des mesures et solutions concrètes pour favoriser la

création d'entreprises innovantes et dynamiser un écosystème entrepreneurial innovant. Enfin, il permettra le développement d'un outil d'appui du Gouvernement mauritanien pour la conception et l'implémentation d'un nouveau cadre réglementaire pour l'innovation et l'entrepreneuriat en Mauritanie.

Le projet Startup Act Mauritania est financé par le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et piloté par le Ministère de la Transformation Numérique, de l'Innovation, et de la Modernisation de l'Administration. Il vise à élaborer un nouveau cadre réglementaire favorable à l'émergence de startups à forte valeur ajoutée en Mauritanie ; ce qui contribuera à faire de l'Innovation le moteur du développement du Numérique, de l'Entrepreneuriat et de la Compétitivité des Entreprises.

BURKINA FASO

Malgré un contexte d'exploitation difficile, le bénéfice de Coris Bank progresse de 21,33 %, en 2022

En dépit du contexte politique, sécuritaire et de la hausse à 14,6 % de l'inflation au Burkina Faso en 2022, Coris Bank International SA a pu améliorer son produit net bancaire, en dégageant des marges d'intérêts globales plus importantes.

Malgré des situations sécuritaire et politique difficiles au Burkina Faso en 2022, la banque burkinabè Coris Bank International SA, (CBI SA) a clôturé son exercice financier annuel avec un résultat net de 56,4 milliards de francs CFA, en hausse de 21,33 % en glissement annuel. L'établissement bancaire qui a publié jeudi 27 avril, son rapport d'activités de l'année 2022 fait remarquer que ce résultat a été soutenu par une nette progression de son produit net bancaire (PNB), de son résultat brut d'exploitation, de son total bilan et une maîtrise de ses charges. Au 31 décembre 2022,

le produit net bancaire de CBI SA se porte à 110,5 milliards de francs CFA, en progression de 24,2 % par rapport à 2021. Ce PNB en croissance est le fait d'une « bonne contribution de toutes les lignes de métiers » explique la banque. Concrètement, la marge d'intérêts globale de la banque, comprenant les intérêts nets reçus ainsi que les commissions perçues sur les transferts, les billets étrangers et autres produits d'exploitation bancaire, a progressé de 25,39 %, pour se situer à 77,9 milliards de francs CFA, à fin 2022. C'est dire que ces marges d'intérêts globales ont nettement contribué à la croissance du PNB de la banque. Malgré une progression de ses

charges générales d'exploitation à 34,4 milliards de francs CFA, à fin décembre 2022, comprenant notamment le renforcement de ses effectifs, le déploiement de projets structurants et de digitalisation, l'extension de son réseau, Coris Bank International SA, a dégagé un résultat net bénéficiaire. Son résultat brut d'exploitation qui renseigne sur le résultat dégagé de ses activités courantes et normales a progressé de 31,6 %. La banque a bénéficié de la confiance de sa clientèle en renforçant aussi bien son activité de collecte de dépôts que de financement de l'économie. Son total bilan, en hausse de 17,2 % s'est consolidé à 2,2 milliards de francs CFA au 31 décembre

2022, sous l'effet de l'accroissement des activités de la clientèle et de la dynamique observée sur les activités de trésorerie. L'année 2023 en cours s'inscrit, selon la banque, « dans un contexte d'incertitudes liées aux questions géopolitiques, d'inflation et de politiques monétaires ». En termes clairs, les activités de Coris Bank International SA en cette année, seront influencées par la stabilité politique du pays, une bonne maîtrise, voire une baisse de l'inflation ainsi que des décisions de politique monétaire prises par la Banque centrale de la sous-région pour atténuer cette hausse généralisée des prix.

ZAMBIE

L'exécutif lance les travaux de construction d'une usine d'engrais de 600 millions \$

La Zambie est un importateur net d'engrais, comme la plupart des pays africains. Avec le soutien de l'exécutif, les opérateurs privés du secteur augmentent leurs investissements dans l'industrie locale. En Zambie, le président Hakainde Hichilema a donné le 27 avril dernier le coup d'envoi officiel de la construction d'une usine de fabrication d'engrais basée dans le district de Chilanga de la province de Lusaka. L'information a été rapportée par la Société nationale de radiodiffusion (ZNBC). D'un coût total de 600 millions \$ et financé par l'entreprise agrochimique United capi-

tal fertilizer, l'unité sera dotée d'une capacité de production de 480 000 tonnes d'engrais par an, soit 300 000 tonnes d'urée et 180 000 tonnes d'ammonium. Les travaux de construction seront réalisés par l'entreprise chinoise Wuhuan Engineering spécialisée dans la gestion des projets de construction dans l'industrie chimique. D'après Reuben Mtolo, ministre de l'Agriculture, la nouvelle usine une fois opérationnelle devrait contribuer à rendre le pays autosuffisant en engrais au cours des deux prochaines années. Il faut noter qu'avec ce nouvel investissement, United capital fertilizer se dote ainsi de sa deuxième unité de production d'en-

grais dans le pays. La première usine de l'entreprise aussi basée dans la province de Lusaka peut fournir 300 000 tonnes d'engrais par an pour desservir le marché intérieur et les pays de la sous-région d'Afrique australe dont le Zimbabwe, le Botswana, la Namibie ou encore l'Angola. Rappelons que la Zambie consomme entre 300 000 et 400 000 tonnes d'engrais par an. Selon les données de la plateforme Trademap, le pays a importé en 2021 pour environ 440 millions \$ de fertilisants principalement depuis l'Afrique du Sud, Maurice, le Mozambique, le Qatar et l'Arabie Saoudite.

POUR REMBOURSER SES DETTES EN 2022

Le Cameroun a dépensé 1175 milliards de FCFA soit une hausse de 14%

Selon la Caisse Autonome d'amortissement (CAA), l'État du Cameroun a déboursé un total de 1 175,2 milliards de FCFA pour apurer une partie de sa dette en 2022, soit 980,1 milliards au titre du principal et 223,1 milliards de FCFA d'intérêts. 743,8 milliards de FCFA ont été alloués aux créanciers internationaux et 431,3 milliards aux prêteurs locaux. Cette enveloppe est d'ailleurs en hausse de 14,2% par rapport aux 1025,8 payés en 2021. « Il y a lieu de relever que les remboursements des services de la dette ayant connu un allègement lors des phases I et II de l'Initiative de Suspension du Service de la Dette (ISSD, Ndlr) par les pays membres du G20 et du Club de Paris ont débuté en 2022 », justifie la CAA pour justifier cette progression. Lancé en avril 2020, en pleine crise de la Covid 19, l'ISSD avait pour objectif d'aider les pays en développement à faire face à leurs difficultés de trésorerie du fait des dépenses supplémentaires engendrées par la crise en négociant le report de leurs échéances de remboursement de dette auprès des pays développés. À la faveur de cette initiative, le Cameroun a bénéficié, entre 2020 et 2021, d'un différé de 218 milliards de FCFA sur le service de sa dette extérieure, selon le Club de Paris. Cette hausse du service de la dette du pays peut aussi être mise en lien avec l'appréciation du dollar par rapport au FCFA intervenue en 2022. En juillet 2022, par exemple, le Cameroun a payé au moins 3 milliards de FCFA de plus du fait de l'envolée du dollar. Il faut dire que près de 21% de la dette du pays est libellé en cette devise.

SÉNÉGAL

L'exécutif veut entamer les expéditions de produits ostréicoles vers l'UE d'ici 2025

Au Sénégal, l'Union européenne est actuellement le marché d'exportation le plus lucratif pour les produits halieutiques. Les autorités souhaitent davantage tirer parti de cette destination en diversifiant la gamme de produits expédiés.

Au Sénégal, l'exécutif travaille de concert avec la FAO pour obtenir des agréments de la Commission de l'Union européenne (UE) en vue d'entamer d'ici 2025 les expéditions de produits ostréicoles sur le marché communautaire. C'est ce qu'a révélé Abdoulaye Diouf, directeur des industries de transformation de la pêche, le 27 avril à Dakar, en marge d'une cérémonie liée à la célébration de la Journée nationale de l'huître.

« On ose espérer que d'ici 2025, le Sénégal aura un dossier conforme aux exigences du marché de l'UE. L'huître est un produit halieutique adoré en Europe, d'où la nécessité de réfléchir aux possibilités pour le Sénégal de répondre aux exigences et normes qualité du marché européen », explique le responsable. Cette démarche, si elle aboutit, devrait contribuer à stimuler la production d'huîtres qui tourne autour de 16 000 tonnes par an actuellement. Selon les autorités l'initiative devrait en outre permettre d'améliorer les recettes d'exportation de produits halieutiques tirées du marché européen à terme. Celles-ci ont atteint 131 milliards Fcfa (220 millions \$) en 2019 pour un volume de près de 45 000 tonnes selon les données de l'Agence nationale de la statistique et de la démographie (ANSD). Au Sénégal, la filière huîtres emploie environ 13 000 personnes, dont principalement des femmes. Le pays dispose de 300 000 hectares de mangroves qui constituent des espaces naturels de reproduction pour les huîtres.

RETRAIT DES SUBVENTIONS DE CARBURANTS

Les marchés de capitaux sanctionnent le Nigeria

Le Nigeria est confronté à l'arbitrage entre la satisfaction des populations les plus pauvres et la nécessité de rassurer les marchés financiers internationaux de la dette. La décision reviendra au nouveau président élu et elle ne sera pas facile à prendre. Sur les marchés internationaux de la dette, les titres d'emprunt émis par le Nigeria sont sanctionnés par les investisseurs internationaux et ont perdu de la valeur, signalant un recul d'intérêt de la part de ces derniers. Techniquement, cela n'affecte pas les titres actuels, mais dans la perspective où le pays ouest-africain voudrait mobiliser de nouvelles ressources à l'international, cela lui coûterait plus cher encore. Cette situation est survenue à la suite d'un commentaire de la ministre des Finances Zainab Ahmed qui a fait al-

lusion au fait que la suppression des subventions de carburants, qui plombent la capacité du Nigeria à rembourser ses dettes, pourrait être reportée, rapporte Bloomberg citant des documents officiels. Comme c'est le cas pour beaucoup de pays africains, des institutions comme le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque mondiale recommandent vivement la suppression des subventions de carburants expliquant que cela profite aux plus riches. L'argument est solide et trouve une certaine cohérence dans la réalité pratique. Mais le retrait de la subvention se traduit très souvent par un affaiblissement du pouvoir d'achat qui frappe plus durement les personnes les moins riches financièrement. Le gouvernement du futur ex-président du Nigeria, Mu-

hammadu Buhari, avait promis de supprimer les subventions de carburants dont la facture est estimée en 2023 à 13 milliards \$. Maintenant qu'un autre président dirigera le pays dès le 29 mai de cette année, la décision appartiendra au nouveau gouvernement qui sera mis en place. Mais entre des prix dont la progression continue d'être à deux chiffres, une monnaie qui se déprécie face aux principales devises étrangères et des risques climatiques qui menacent de provoquer un renchérissement des prix alimentaires, la décision de supprimer les subventions risque de ne pas être prise à la légère et la commission mise en place à cet effet est sur une mission complexe. Même dans des économies très développées comme celles de l'Union européenne, des prix élevés de carburants

ont conduit les pays à injecter plus de 360 milliards \$ de subventions au profit des consommateurs en 2022, tandis que la totalité des pays émergents, y compris ceux d'Afrique, n'ont subventionné que pour un peu plus de 110 milliards \$, selon l'Agence internationale de l'énergie (AIE). Le Nigeria symbolise un blocage complexe qui concerne la plupart des pays d'Afrique subsaharienne, contraints d'importer l'énergie dont ils sont dépendants à partir de marchés où ils n'ont aucun contrôle sur les prix. D'un côté, les revenus et le pouvoir d'achat qu'ils confèrent sont souvent faibles pour une majorité des populations et de l'autre, les ajustements à la hausse des prix de l'essence peuvent constituer des chocs compliqués à surmonter sur le court et le moyen terme.

BCE

Vers une hausse limitée des taux ?

La Banque centrale européenne se prépare à relever une nouvelle fois ses taux d'intérêt jeudi malgré la quasi-stagnation de l'activité, mais elle pourrait le faire à un rythme ralenti si l'inflation confirme sa décrue.

Le ralentissement de l'inflation va-t-il donner un peu d'air à la Banque centrale européenne pour limiter sa hausse des taux d'intérêt ? C'est l'espoir des experts alors que la BCE s'apprête à relever encore une fois ses taux d'intérêt jeudi 4 mai. Les données actuelles « indiquent qu'il faudra augmenter de nouveau les taux d'intérêt », a déclaré l'économiste en chef Philip Lane dans une interview cette semaine au quotidien Le Monde. « Ce n'est pas encore le moment d'arrêter », a-t-il poursuivi. La question est plutôt : vers quelle hausse se dirige-t-on ? La BCE a relevé ses taux de 3,50 points de pourcentage depuis juillet de l'année dernière dans le cadre d'une campagne sans précédent de resserrement monétaire visant à maîtriser la flambée des prix à la consommation. Vendredi, le directeur du Fonds monétaire international (FMI) pour l'Europe, Alfred Kammer, a exhorté les banques centrales européennes à « tuer la bête » de l'inflation, sans être tentées de faire une « pause » dans leur relèvement des taux d'intérêt.

Hausse limitée à 25 points de base ?

Désormais, avant sa prochaine réunion du 4 mai et, compte tenu du ralentissement de l'inflation dans les 20 pays de la zone euro, « la seule question semble être de savoir si la BCE optera pour 25 ou 50 points de base », selon l'analyste Carsten Brzeski de la banque ING. La majorité des écono-

mistes tablent cette fois sur une hausse limitée à 0,25 point.

Le resserrement en cours du robinet du crédit fait suite une décennie d'argent bon marché. Il a été enclenché en réponse à l'envolée des prix dans le sillage de l'offensive russe en Ukraine. Culminant au-dessus des 10% en octobre, l'inflation est revenue à près de 7% en mars. Mais c'est encore très loin de l'objectif de 2% visé par la BCE.

En renchérissant le crédit, la BCE veut freiner la demande de prêts immobiliers, à la consommation ou pour les investissements des entreprises et ainsi faire ralentir la hausse des prix. Les taux d'intérêt de référence de la BCE pour les banques se situent actuellement dans une fourchette comprise entre 3% et 3,75%, au plus haut depuis octobre 2008.

D'autres données à prendre en compte d'ici à jeudi

Pour trancher, la BCE va encore devoir digérer un lot de données lui parvenant juste avant la réunion de jeudi et qui peuvent influencer les débats : l'inflation en zone euro pour le mois d'avril et l'enquête trimestrielle sur le crédit bancaire, qui seront dévoilées mardi.

Si l'inflation d'avril surprenait à la hausse, certains « faucons » à la BCE, partisans d'une politique monétaire stricte, pourraient plaider pour une hausse de 0,50 point de pourcentage et ainsi « exacerber les divisions qui sont de plus en plus évi-

dentés » au sein du conseil de l'institution sur la marche à suivre, selon HSBC.

Les récentes turbulences du secteur bancaire, parties de Californie, semblent elles s'être « dissipées sans grande incidence sur les conditions de crédit », abonde Capital Economics, qui table sur une hausse de 0,5 point.

La BCE se prononcera jeudi juste après la Fed américaine qui se réunit les 2 et 3 mai et qui veut aussi s'assurer que l'inflation ralentisse durablement aux Etats-Unis. Les acteurs du marché tablent sur une nouvelle hausse des taux d'un quart de point.

Dégonfler le bilan de la BCE

La BCE en dira peut-être plus jeudi sur un autre chantier en cours, à savoir la réduction de son bilan encore gorgé de dettes acquises pendant les années de crise et d'inflation trop basse.

Le stock d'obligations publiques et privées qu'elle détient se réduit de 15 milliards d'euro par mois en moyenne depuis mars et la BCE a prévu de revoir la vitesse de ce désengagement après le mois de juin.

Avec un risque à la clé : l'institution n'étant plus là pour racheter les dettes des pays membres de l'euro, les taux obligataires pourraient se tendre pour les emprunts de pays fragiles, et donc rendre plus compliquées leurs conditions de financement sur les marchés pour trouver de l'argent frais.

DANS UNE ÉCONOMIE AU RALENTI

La Fed reste focalisée sur l'inflation

Les nuages s'amoncellent petit à petit au-dessus de l'économie américaine mais la Réserve fédérale (Fed), qui doit se réunir cette semaine, compte garder le cap malgré la tempête qui s'annonce et poursuivre dans ses efforts pour réguler l'inflation.

Car la priorité pour la banque centrale américaine, maintes fois répétée, reste encore et toujours de la juguler au plus vite, éviter qu'elle ne s'ancre dans les anticipations et qu'elle devienne impossible à ramener vers la cible, ou alors à un coût économique encore plus élevé.

"La grande question est de savoir si, et à quelle vitesse, l'inflation poursuivra sa trajectoire à la baisse vers notre objectif de 2%", déclarait ainsi le 21 avril l'une de ses gouverneurs, Lisa Cook, qui alertait également sur le risque d'une inflation "généralisée dans l'économie".

Jusqu'ici, la Fed a fait le choix d'aller très vite et fort, en faisant passer en à peine plus d'un an ses taux d'une fourchette comprise entre 0% et 0,25% à un taux désormais situé entre 4,75% et 5% -- parfois avec des hausses marquées de 0,75 point de pourcentage.

Le président de la Fed, Jerome Powell, ne l'a d'ailleurs jamais caché. "Le chemin pour ramener l'inflation à 2% sera long et risque d'être cahoteux", a-t-il répété à plusieurs reprises.

Or les signes de ralentissement économiques sont désormais nombreux, à commencer par la croissance, de tout juste 0,3% sur le premier trimestre par rapport au précédent, et à 1,1% en rythme annuel.

Pour la majorité des analystes, la probabilité d'une récession s'est sensiblement renforcée et pourrait même être un peu plus marquée qu'initialement, avait estimé le 20 avril le président de l'antenne régionale de la Fed à Philadelphie, Patrick Harker.

Or il s'agit précisément de l'objectif de la banque centrale américaine, ce qu'a d'ailleurs souligné Jerome Powell à l'issue de la dernière réunion, du 22 mars, qui estimait que ce resserrement était susceptible d'avoir le même effet qu'une hausse des taux.

La Fed va-t-elle dès lors poursuivre sa hausse de taux ? Cela ne fait quasiment aucun doute pour le marché, qui anticipe très largement une nouvelle hausse de 0,25 point mercredi, après ses deux jours de réunion. D'ailleurs, aucune des dernières prises de paroles de responsables de la Réserve fédérale n'ont laissé anticiper une autre issue.

FRANCE

Les prix alimentaires devraient baisser à la rentrée

La ministre déléguée au Commerce Olivia Grégoire a déclaré dimanche prévoir « une baisse visible des prix » alimentaires à la rentrée, grâce aux négociations en cours entre distributeurs et industriels agroalimentaires et du fait du recul des prix de certaines matières premières. Elle a ajouté que le gouvernement envisageait de sanctionner les industriels qui « ne joueraient pas le jeu ».

Alors qu'ils ne cessent d'augmenter, les prix alimentaires pourraient baisser à la rentrée. C'est ce qu'a indiqué ce dimanche la ministre déléguée au Commerce Olivia Grégoire en prévoyant « une baisse visible des prix » alimentaires à la rentrée, grâce aux négociations en cours entre distributeurs et industriels agroalimentaires et du fait du recul des prix de certaines matières premières. Un recul des prix qui résulterait de la baisse des coûts des industriels de l'agroalimentaire. Depuis mars, les coûts de nombreuses matières premières agricoles ou de l'énergie ont eu tendance à se stabiliser, voire à baisser, et le gouvernement a demandé aux supermarchés et à leurs fournisseurs de se remettre au plus vite autour de la table des négociations pour revoir leurs prix.

« Les fruits de ces négociations vont porter à l'été, et je peux, avec une certaine certitude, vous assurer qu'à la rentrée nous aurons une baisse visible des prix dans les rayons » alimentaires, a dit Olivia Grégoire dans l'émission "Questions politiques" diffusée sur France Inter, Franceinfo et Le Monde.

Jeudi, Elisabeth Borne avait déjà exhorté un les industriels à « répercuter » la baisse de leurs coûts de production pour que cela se traduise par « des baisses concrètes, tangibles » des prix bien avant la rentrée : « d'ici la fin du mois de juin », a-t-elle dit.

Olivia Grégoire a ajouté que le gouvernement envisageait de sanctionner les indus-

triels qui « ne joueraient pas le jeu ».

« Avec Bruno Le Maire, nous avons dit aux industriels agroalimentaires, qui ont reconstruit leurs marges, (...) que c'est à leur tour de faire des efforts », a prévenu la ministre déléguée, faisant la comparaison avec les énergéticiens dont les profits ont été taxés après la flambée des prix du gaz et de l'électricité.

« Si les industriels ne jouent pas le jeu, on (le gouvernement, NDLR) prendra nos responsabilités », assure-t-elle, évoquant l'hypothèse d'une « taxation sur les industriels agroalimentaires ». Le ministre de l'Économie Bruno Le Maire avait déjà lancé un avertissement jeudi soir sur France 5 : « Je n'exclus aucune décision face à de grands industriels qui ne répercuteraient pas la baisse des prix de gros sur les prix de détail. »

Olivia Grégoire fixe « avant l'été » comme date butoir pour voir les actions des industriels.

Chaque année, les supermarchés négocient avec leurs fournisseurs industriels les nouvelles conditions auxquelles ils leur achèteront leurs produits.

Les négociations de 2023, achevées le 1er mars, ont abouti à une hausse moyenne d'environ 10% des prix payés par les supermarchés aux industriels. Ces derniers réclamaient depuis des mois des hausses de tarifs pour tenir compte de l'augmentation de leurs coûts de production (énergie, transports, matières premières, emballages...) Les prix au détail de l'alimentation ont, eux, augmenté en mars de 15,9% sur un an, après 14,8% en février. Selon des experts de la consommation, il faut remonter à la Seconde Guerre mondiale pour retrouver un tel niveau d'inflation dans les rayons des supermarchés.

Mardi, le médiatique président du comité stratégique des centres E.Leclerc, leader des

supermarchés en France, Michel-Edouard Leclerc, avait assuré sur BFMTV avoir « commencé » à renégocier sur les achats « pour l'automne ».

« Au second semestre, on va casser l'inflation », assurait-il, avertissant tout de même que la hausse des prix « allait continuer jusqu'à l'été, jusqu'aux 20% ».

Le secteur reste prudent quant à un ralentissement de la flambée des prix. « Difficile de donner des perspectives », a concédé Matthieu Malige, directeur exécutif Finances et Gestion du numéro 2 du secteur Carrefour.

Les comportements des consommateurs changent

La situation actuelle bouscule en profondeur les habitudes de consommation des Français et accroît les difficultés financières d'un certain nombre de ménages. Certains se reportent sur les produits dits de « marque distributeur » voire « premiers prix », d'autres se tournent vers des enseignes perçues comme étant moins chères et certains consomment moins de produits frais qu'auparavant.

« Les plats se font plus roboratifs, à base de pâtes, de riz, d'œufs, et contiennent de moins en moins de protéines animales », explique dans une étude récente Gaëlle Le Floch, spécialiste du panéliste Kantar. Les clients se détournent ainsi de plus en plus des rayons poissonnerie et boucherie. Dans certains foyers, on saute des repas, poursuit-elle. Si les plus exposés à ces hausses de prix sont ceux où les revenus sont les moins importants, le spécialiste de la consommation NielsenIQ précise que la « déconsommation » — la réduction du volume de produits achetés — « ne se limite plus uniquement aux foyers les plus modestes de France ».

EN 2022

Le marché des Eltif a progressé de plus de 50?%

Le marché des fonds européens d'investissement à long terme (Eltif) a progressé de plus de 50?% sur un an pour atteindre 11,3 milliards d'euros fin 2022, selon une nouvelle étude de Scope. Près de 4 milliards d'euros supplémentaires ont été injectés dans ces produits. Quelque 77 fonds Eltif de 38 sociétés de gestion étaient disponibles pour les investisseurs à la fin de l'année dernière. Le marché s'est enrichi de 23 produits, lancés par 15 gestionnaires, dont sept ont lancé un Eltif pour la première fois. Cela représente un léger ralentissement par rapport à 2021, où on recensait 26 nouveaux produits et dix nouveaux gestionnaires. Les sociétés de gestion les plus actives dans ce domaine sont Amundi, Azimut, BlackRock, Commerz Real, Generali Investments, Eurazeo, Muzinich, Neuberger Berman et Partners Group, selon l'agence allemande. Comme en 2021, les volumes placés en 2022 sont répartis de manière uniforme entre les Eltif de capital investissement, d'infrastructures et de dette privée. Le capital investissement et la dette privée dominent le secteur en termes de nombre de produits (24 et 22 fonds, respectivement), mais les Eltif d'infrastructures affichent les encours les plus élevés (3,5 milliards d'euros). Les produits distribués aux investisseurs privés ont gagné en importance. Leur part de marché totale a augmenté de 54?% à 60?%, avec 2,5 milliards d'euros collectés l'an passé. Les produits dédiés aux investisseurs institutionnels ont quant à eux drainé 1,5 milliard d'euros et vu leur part de marché reculer de 6 points à 40?%. La France et l'Italie sont les premiers marchés. Côté pays, la France est le premier marché en termes de volume placé, avec des encours qui ont doublé l'an dernier pour atteindre environ 3,8 milliards d'euros. Le marché français se caractérise principalement par des produits destinés aux institutionnels (1,2 milliard d'euros), même si la distribution des Eltif auprès des particuliers, via des contrats d'assurance vie, s'est accélérée, note Scope. L'Italie reste le premier marché concernant la distribution auprès des investisseurs privés (deuxième en termes de volume placé). Sur un volume de marché total de 2,6 milliards d'euros, près de 95?% représentent des fonds Eltif destinés à des particuliers. Cela s'explique notamment par des incitations fiscales. Après cette année 2022 honorable, Scope estime que le marché des Eltif devrait connaître un nouvel élan, à la faveur de la modification du régime réglementaire.

**MALGRÉ DES INDICATEURS CONTRASTÉS ET DES TENSIONS SUR LES BANQUES
L'Europe finit en hausse**

Les Bourses européennes ont terminé en petite hausse après avoir limité ses pertes en séance malgré un regain d'inquiétudes sur les banques et après la publication de données mitigées sur la croissance et l'inflation en Europe.

A Paris, le CAC 40 a terminé en hausse de 0,1% à 7.491,5 points. Le Footsie britannique a gagné 0,5% et le Dax allemand 0,77%.

L'indice EuroStoxx 50 a par contre enregistré une baisse de 0,07%, tandis que le FTSEurofirst 300 a fini sur un gain de 0,43% et le Stoxx 600 de 0,51%. Sur la semaine, le Stoxx 600 a perdu 0,56% et le CAC 40 1,1%, les deux mettant ainsi fin à cinq semaines consécutives dans le vert.

Les Bourses européennes seront fermées lundi pour la fête du Travail. Le secteur bancaire européen a connu vendredi un regain de tensions après les résultats de la banque britannique NatWest, qui a fait état d'une baisse de 22,7 milliards d'euros de ses dépôts au premier trimestre alors que la concurrence pour l'épargne se intensifie dans un contexte de hausse des taux d'intérêt.

Les dépôts bancaires font l'objet d'une attention accrue depuis la faillite en mars de la Silicon Valley Bank (SVB), dont l'effondrement rapide a suscité des inquiétudes concernant la santé du secteur bancaire mondial.

La journée a en outre été marquée par la publication des chiffres du PIB de plusieurs pays européens. Ceux de la montrent que l'économie du bloc a à peine progressé au premier trimestre et que l'inflation est restée élevée, ce qui renforce les attentes selon lesquelles la Banque centrale européenne (BCE) poursuivra son resserrement monétaire à l'issue de sa réunion du 4 mai.

Sur le front de l'inflation, la hausse des prix à la consommation harmonisés a ralenti plus que prévu en Allemagne en avril, au plus bas depuis le début de la guerre en Ukraine, tandis que les prix progressé sur

un an en France et en Espagne, du fait notamment de la réduction ou de l'arrêt des aides financières sur les tarifs énergétiques.

VALEURS

Les banques, lanterne rouge de l'indice Stoxx, ont reculé de 1,45%, avec une baisse de 3,7% pour Natwest et des replis marqués pour les banques espagnoles et italiennes telles que Santander (-2,9%) et Unicredit (CRDI.MI) (-3,7%).

A Paris, BNP Paribas perdu 0,2%. Dans les résultats du jour, TFI TFFP.PA (-7,1%), et Rémy Cointreau (-11,8%), plus forte baisses du SBF 120, ont souffert après leurs publication de résultats, tandis que le suédois Electrolux a fini sur un gain de 15,5% après avoir fait état d'une perte trimestrielle moins forte que prévu.

INDICATEURS DU JOUR

La publication de la mesure d'inflation que privilégie la Fed, à savoir l'indice "core PCE", a confirmé vendredi que les pressions inflationnistes sous-jacentes restent fortes aux Etats-Unis, malgré un certain ralentissement à 4,6% de l'indice sur un an en mars, ce qui maintient la Fed sur la voie d'une augmentation des taux d'intérêt de 25 points de base la semaine prochaine. Les résultats définitifs de l'enquête mensuelle de l'Université du Michigan ont en outre montré vendredi que le moral des ménages américains s'est amélioré en avril.

A WALL STREET

Au moment de la clôture en Europe, la Bourse de New York s'est retournée à la hausse et le Dow Jones gagne 0,50%, le Standard & Poor's 500 0,41% et Nasdaq 0,07%, les bons résultats d'Exxon et d'Intel ayant atténué l'impact des perspectives de

ralentissement des activités "cloud" d'Amazon.

CHANGES

Sur le marché des changes, l'euro, touché par les chiffres de croissance de en zone euro moins élevé qu'attendu, est repassé en territoire positif et gagne 0,11 à 1,1043 dollar.

L'indice dollar, qui mesure les variations du billet vert face à un panier de devises, progresse de 0,02%.

La Banque du Japon (BoJ), qui a laissé vendredi inchangé son objectif de taux ultra-bas, fait chuter le yen de 1,5% face au billet vert.

TAUX

Le rendement obligataires ont reculé vendredi après leur vive poussée la veille.

En zone euro, les rendements du Bund allemand à dix ans ont diminué de plus de 13 points de base à 2,32%.

Le rendement des bons du Trésor américain à dix ans recule 9 points de base à 3,43% et celui à deux ans, le plus sensible aux taux, perd 5 points de base à 4,039%, notamment après la publication des données de l'inflation aux Etats-Unis.

PÉTROLE

Les cours du pétrole ont progressé vendredi tout en se dirigeant vers un deuxième repli hebdomadaire alors que les données décevantes sur l'économie américaine et les incertitudes sur le resserrement monétaire des banques centrales pèsent sur les perspectives de demande.

Le Brent LCOc1 recule de 1,38% à 79,45 dollars le baril et le brut léger américain (West Texas Intermediate, WTI) CLc1 de 2,15% à 76,37 dollars.

USA**JPMorgan va reprendre l'essentiel des actifs de la banque First Republic**

Les régulateurs américains ont annoncé lundi avoir saisi la banque régionale First Republic Bank FRC.N et avoir conclu un accord pour céder la banque à JPMorgan Chase JPM.N.

Il s'agit de la troisième faillite d'un établissement bancaire aux Etats-Unis en deux mois.

Les régulateurs ont indiqué dans un communiqué que JPMorgan allait reprendre l'essentiel des actifs de First Republic Bank, ainsi que l'ensemble des dépôts.

JPMorgan faisait partie des banques - parmi lesquelles figuraient aussi PNC Financial Services Group PNC.N et Citizens Financial Group Inc CFG.N - à avoir soumis des offres dimanche après des enchères initiées par les régulateurs américains, ont indiqué au cours du week-end des sources proches du dossier.

Le département californien de la Protection financière et de l'Innovation (DFPI) a annoncé lundi avoir saisi First Republic Bank FRC.N et sera transféré au fonds fédéral de garantie des dépôts (FDIC).

Selon le FDIC, le coût de l'opération est estimé à environ 13 milliards de dollars.

Le sauvetage de First Republic Bank survient moins de deux mois après les faillites de Silicon Valley Bank et de Signature Bank après la liquidation volontaire de Silvergate, spécialisé dans les cryptomonnaies.

A la date du 13 avril, First Republic Bank avait un bilan de 229,1 milliards de dollars et 103,9 milliards de dollars de dépôts.

"Notre gouvernement nous a invités, ainsi que d'autres, à intervenir, et nous l'avons fait", a déclaré Jamie Dimon, le PDG de JPMorgan Chase.

TOUR D'HORIZON DES MATIÈRES PREMIÈRES**Marche arrière enclenché**

Toutes les semaines, le tour d'horizon des matières premières vous permet de passer en revue l'actualité des marchés des commodities afin de mieux saisir les variations des prix de l'énergie, des métaux et des matières premières agricoles.

Energie : Les prix du pétrole ont enclenché la marche arrière la semaine dernière, entamant une séquence de latéralisation qui paraît bien légitime compte tenu de la hausse fulgurante des prix réalisée entre mi-mars et mi-avril, laps de temps durant lequel le cours du Brent est passé de 72 à 87 USD. Les dernières données de l'Agence américaine de l'énergie ont pesé sur la tendance dans la mesure où l'EIA souligne que la demande d'essence faiblit, ce qui constitue d'ailleurs un excellent baromètre du ralentissement économique en cours aux Etats-Unis. Le

WTI américain et le Brent européen ont ainsi cédé du terrain cette semaine, à respectivement 77,30 et 80,80 USD pour les deux références mondiales. Du côté du gaz naturel européen, il n'y a rien à signaler, le TTF de Rotterdam s'échange toujours autour de 41 EUR/MWh.

Métaux : Le compartiment des métaux industriels a globalement reculé, lesté par un dollar fort et des statistiques économiques mitigées sur la production industrielle en Chine. La tonne de cuivre s'échange à 8800 USD au LME. Certaines compagnies minières ont publié leurs comptes trimestriels, c'est le cas du géant brésilien Vale, dont la production de minerai de fer a augmenté de 5,8% au premier trimestre en glissement annuel. Rio Tinto a indiqué de son côté que sa production de minerai de fer a bondi de

11% au premier trimestre, toujours en glissement annuel. Enfin, Antofagasta a aussi fait état d'une hausse de sa production minière, de l'ordre de 5% pour sa production de cuivre. Dans le registre des métaux précieux, l'once d'or oscille autour des 2000 USD.

Produits agricoles : A l'instar des prix de l'énergie et des métaux, les prix des céréales ont aussi baissé la semaine dernière. A Chicago, le boisseau de blé fait tout de même un peu de résistance en se stabilisant autour de 675 cents. En revanche, le maïs cède du terrain à 620 cents. L'actualité du segment des soft commodities est dominée par la Russie, qui menace de mettre fin à l'accord céréalier à partir des ports de la mer Noire si le G7 décidait de restreindre drastiquement ses exportations vers la Russie.

LE COOL ROOFING

Une solution simple pour rafraîchir un bâtiment

Peindre en blanc les toits permettrait de limiter l'absorption du rayonnement solaire de 90 %, donc une diminution en moyenne de 6 °C dans les bâtiments.

Et si l'une des solutions pour lutter contre le changement climatique venait d'en haut ? Par exemple par un rafraîchissement passif : utiliser une peinture blanche fortement réfléchissante sur les toits. Cette technique dite de « cool roofing » existe depuis longtemps, notamment dans les pays du pourtour méditerranéen et d'Amérique du Sud, habitués aux fortes chaleurs. « Nous avons la chance en France jusqu'à maintenant d'avoir un coût de l'énergie pas très élevé, mais les choses changent avec la spirale inflationniste actuelle, mais aussi les nombreux épisodes caniculaires qui nous forcent à réfléchir à des alternatives plus durables », explique Julien Martin-Cochet, directeur général de Cool Roof France.

Allier performance réfléchive et impact écologique

L'entreprise a été créée en 2015 par Frédéric Lachèvre, un Finistérien gérant d'un parc immobilier confronté à ce problème. Après deux années d'études et de recherches, est mise au point une solution qui va faire de l'entreprise un des leaders du domaine en Europe. « Nous sommes

les seuls à avoir intégré un laboratoire et un bureau d'études pour mener une analyse complète du cycle de vie de nos produits et adopter une démarche d'éco-conception pour réduire la quantité de pigments, intégrer une source renouvelable de carbonate de calcium, la coquille d'huitres, tout en maintenant une haute performance réfléchive », se félicite Julien Martin-Cochet. Cool Roof France a même rempli une fiche de déclaration environnementale et sanitaire (FDES) pour apporter toutes les garanties nécessaires à leurs clients.

Réduire la température, l'énergie et les émissions de gaz à effet de serre

Résultat : trois solutions sont disponibles pour toutes les surfaces, Cool Roof pour les toits, Cool Wall pour les murs et même Cool Glass pour les vitres. Les revêtements limitent l'absorption du rayonnement solaire de 90 %, donc l'accumulation de chaleur dans les bâtiments, ce qui représente une diminution en moyenne de 6 °C dans les bâtiments. Qui dit baisse des températures, dit aussi utilisation moindre des systèmes de climatisation, avec une consommation énergétique réduite de 20 à

50 %, une facture moindre jusqu'à 70 Wh.m²/jour selon cette étude, et une atténuation des émissions de gaz à effet de serre. En plus, les revêtements permettent de diminuer la dilatation et la contraction de la toiture, de protéger des UV et donc d'augmenter leur durabilité.

Le cool roofing en complément de la végétalisation et du photovoltaïque

Faut-il pour autant repeindre tous les toits en blanc au détriment d'autres solutions comme la végétalisation ? « On a tendance à les mettre en concurrence alors qu'elles sont complémentaires. Tout dépend de la toiture en fait, puisque la végétalisation peut représenter un poids de 100 à 150 kg au m², et le photovoltaïque entre 20 à 30 kg au m² », répond Julien Martin-Cochet. Le free cooling, donc la ventilation du bâtiment peut aussi représenter un solution de refroidissement de l'air tout en participant à sa régénération. Sachant que le bâtiment compte à hauteur de 43,87 % de la consommation annuelle d'énergie en France, dont 20,9 % concernent le secteur tertiaire avec ses 950 millions m² de toiture, il y a de la place !

AVEC DES BOUÉES GÉANTES

Une start-up transforme l'énergie illimitée des vagues en électricité

De plus en plus, produire notre énergie à partir de sources bas carbone, c'est ce qui nous aidera à limiter le réchauffement climatique et sa cascade d'effets négatifs. Nous pourrions, pour cela, trouver un allié plutôt inattendu dans... les vagues !

Nous n'en avons pas forcément conscience. Pourtant, nos océans débordent d'énergie. Une énergie renouvelable qui pourrait bien nous être d'une grande utilité au moment où notre transition énergétique doit s'accélérer. Depuis plus de dix ans déjà, une entreprise européenne baptisée CorPower Ocean y croit. Il y a quelques mois, elle a lancé la commercialisation d'une solution qui permet d'exploiter l'énergie des vagues. Le potentiel sur notre seule façade atlantique de cette énergie, qualifiée de houlo-motrice par les spécialistes, serait de l'ordre de 10 à 15 GW avec, notamment, l'avantage de présenter un pic décalé par rapport au vent et de permettre, généralement, une production plus importante en fin de journée et en hiver. Les périodes, justement, où les besoins en électricité sont traditionnellement les plus importants.

Une bouée high-tech pour produire de l'électricité

Pour récupérer l'énergie des vagues, différentes solutions techniques peuvent être mises en œuvre. Des techniques reposant sur la capture de variations de pression ou sur la capture d'une masse d'eau. La solution proposée par CorPower Ocean est amarrée au fond marin.

POUR MOINS DE 90 000 EUROS

Des vols à 100 km/h avec l'avion électrique monoplace Jetson One

Dès 2024, Jetson compte commercialiser son eVTOL de loisir. L'aéronef monoplace est conçu pour évoluer à basse altitude à 100 km/h. Avec ses nombreuses assistances, il est facile à piloter et devrait coûter moins de 90 000 euros.

Les projets autour des eVTOL, c'est-à-dire des aéronefs électriques à décollage et atterrissage verticaux, sont nombreux. Il s'agit essentiellement de créer des taxis volants, et certains projets ont bien avancé, mais des fortunes sont englouties pour mettre au point ces appareils.

Parmi les projets les moins coûteux, il y a celui du suédois Jetson. La firme mise sur la simplicité et l'économie. Le Jetson One, son modèle d'eVTOL monoplace, peut être pris en main très rapidement et ne nécessite même pas d'obtenir une quelconque licence de pilotage aux États-Unis. Autrement dit, c'est la mobylette des airs. Mais surtout, son prix le rend abordable, puisqu'il pourrait être commercialisé moins de 92 000 dollars, c'est-à-dire autour de 88 700 euros.

Le Jetson One ressemble à un croisement entre un buggy et un drone quadrirotor. Avec son châssis d'aluminium, il est très léger et ne pèse que 86 kg. C'est d'ailleurs cette faible masse qui autorise le pilote à se passer de licence. La FAA américaine limite sa hauteur de vol à 1 500 pieds, c'est-à-dire autour de 460 mètres. Pour décoller, le Jetson One est soulevé du sol par quatre doubles rotors dotés chacun de deux hélices, ce qui fait huit hélices au total. Ces rotors se trouvent au bout de bras replia-

bles et ils sont alimentés par une batterie de 88 KW.

Un usage récréatif exclusif

L'aéronef peut voler à une vitesse de 100 km/h durant une vingtaine de minutes. Question pilotage, c'est rudimentaire. Par exemple, l'appareil est équipé de capteurs Lidar qui viennent automatiser l'essentiel du processus d'atterrissage. Ces mêmes capteurs Lidar servent à éviter automatiquement les obstacles. De même, il est possible de lâcher les commandes pour rester en vol stationnaire stabilisé. Selon l'avionneur, il faudrait seulement cinq minutes pour apprendre à le manœuvrer. Pour le ranger dans un garage sans qu'il occupe trop de place, les bras peuvent être repliés. Dans cette configuration, le Jetson One ne mesure que 90 centimètres de large. L'appareil est équipé de quelques fonctions d'urgence, y compris un parachute balistique à déploiement rapide. De même, selon son concepteur l'aéronef peut continuer à voler en sécurité si l'un des moteurs vient à lâcher.

Les précommandes seront ouvertes en 2024. Pour réserver un Jetson One, il faudra alors déboursier 8 000 dollars. Pour le moment, l'aéronef reste toujours en cours de test. Il faut également rappeler que, pour coller aux restrictions imposées par la FAA, le Jetson One n'est utilisable uniquement que de façon récréative et surtout pas en milieu urbain.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												

Grille muette

Horizontalement

1 Césium au labo.- Carte génétique.2 Un hydrocarbure.- Brome en paillasse.- Jamais le soir.3 On donne assez cher de sa peau.- A qui l'on peut rendre visite.4 Agent de liaison.- Faire souffrir.5 Pistes parisiennes.- Membres de la pègre.6 Refroidir.- Théâtre oriental.7 Gomme élastique.8 Soucoupe outre-Manche.- Gros grain.- Article de souk.9 Infusion.- Vérifier l'oeuf.10 Langue thaï.- Peu fiables.11 Dans la gamme.- Alimenter le trésor.- Graines d'entêté.12 Sur l'étal du charcutier.

Verticalement

1 Laisse à contrecoeur.- Manque à sa parole.- Possessif.2 Partie fixe d'un moteur.- Cordage.3 Partie de rigolade.- Attira le quidam.4 Arbrisseau à larges fleurs.- Jeu de hasard.5 Temps qui court.- Pied-de-loup.- Vérifié.6 Laisse aller son imagination.- Criai sous la lune.7 Attribua une désignation.8 Couvert de nuages.- Réunion de cavaliers.9 Mise en ordre.- 12 onces pour César.10 Prénom masculin.- Pâté de maisons.11 Supplice oriental.- Battirent à l'excès.12 Fais sortir un son.- Range soigneusement.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1								■				
2				■								
3						■			■			
4							■					
5	■				■						■	
6								■				
7			■							■		
8						■						
9		■							■			
10				■							■	
11			■			■						
12												

Grille N° 2

Horizontalement

1 Qui rend définitif.- Vieux souverain russe.2 Auteur de 'Le nom de la rose'.- Riche et florissant.3 Le premier des sept.- Il représente le personnel.- Des cailloux à perte de vue.4 D'une couleur éclatante.- Rompu dans son art.5 Charles de Beaumont.- Dans l'arrondissement d'Albertville.6 Plantaï au couteau.- Petite lucarne.7 Son métabolisme est ralenti.- Artificiellement solennel.- Iridium au labo.8 Commis d'étude.- Assurera l'administration.9 Etre estimé.- Démonstratif.10 Forme d'être.- Enfonça dans la boue.11 Venu au monde.- Participe passé.- Exposé sommaire.12 Greffer un organe.

Verticalement

1 De l'autre côté.- Confèrent un caractère divin.2 Il a la queue en panache.- Rappelle une 3ème fois.3 Grand vautour.- Moitié de la genèse.4 Critiqua avec mauvaise foi.- Entre autre, marque le temps.5 Moment cinétique d'une particule.- Matière d'outils pour l'homme préhistorique.6 Fin d'infinitif.- Fis périr.- Les gens en général.7 Grand ou petit, c'est une voile.- D'une muqueuse buccale.8 Sévèrement puni.- S'écarta de la norme.9 Manip.- Touche de clavier.- Circule au Japon.10 Approchée de près.- Mouvement d'esquive.11 Etendues sur le sol.- Suivre à la lettre.- 58ème au tableau.12 Récupérateur de chaleur.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												

Grille muette

Horizontalement

1 Arracha des informations.- Département français.2 Bois sur pied.- Bout d'intestin.3 Hameau des Antilles.- Marteau de couvreur.- Fleuve de Russie.4 Contrôle régulier.- Ruisselet.5 Thorium.- Vacille.- 2ème personne.6 Etoffe de moine.- Obscurcir.7 Eminents.- Désert de dunes.8 Début de référence.- La mienne.- Bien pesée.9 A déjà servi.- Comme indiqué plus haut.10 Fis la preuve.11 Regimber.- Floconnas.12 Ne cherche pas à tirer avantage.

Verticalement

1 Chien de montagne.2 Spécialité de médecine.- Sent l'odeur.- Axe urbain.3 Epuises peu à peu.- Abris de montagne.4 Chanceler sur ses jambes.- Qui est devenu aigre.5 A la mode.- Fin d'infinitif.- Chef religieux musulman.6 Mettent en valeur.7 Princesse de la vieille Egypte.- Héros troyen.8 Existes.- Catalogue anglais.- Lancement.9 Rendre tranchant.- Maxime proverbiale.10 Première note.- Fruits rouges.11 Couple musical.- Coupe un mot.- Arsenic au labo.12 Adopte une vie de nanti (s').

BMW M1

La seule BMW totalement "Motor-sport"

Antithèse absolue du récent BMW XM, la M1 reste dans l'histoire de la marque allemande sa seule vraie super-sportive conçue en intégralité par son département « Motorsport ». Hélas, sa rareté en fait une machine absolument inabordable aujourd'hui.

Il y a des autos de tous les genres sur La Centrale, y compris des modèles absolument hors normes qui possèdent de quoi faire frémir le passionné d'automobile. Intéressons-nous à certaines de ces machines spéciales. En 1978, BMW ose finalement se lancer dans la catégorie des vraies voitures de sport face à Ferrari, Lamborghini ou Maserati. Inspirée du très joli concept-car BMW Turbo de 1972, la M1 affiche un dessin sculptural signé des mains de Giugiaro. Avec son moteur installé en position centrale arrière et ses proportions de berlinette d'exception, elle s'attaque aux meilleures références sportives de l'époque. Son six cylindres en ligne de 3,5 litres développant 277 chevaux peut paraître modeste par rapport aux V8

et autres douze cylindres de certaines concurrentes, mais ses performances n'ont absolument rien de ridicule. Avec son 0 à 100 km/h abattu en 5,6 secondes, elle bat les Ferrari 308 et 328 à cet exercice. Même la très exclusive 512 BB et son douze cylindres à plat de 360 chevaux se fait coiffer au poteau ! Ajoutez à cela un châssis entièrement mis au point par le département Motorsport de BMW, celui qui s'occupe depuis peu des versions sportives de la marque, et vous obtenez sur le papier une sportive de rêve incontournable. Le style sculptural est signé Giugiaro. Hélas, la M1 arrive à un moment pas vraiment idéal. Alors que l'industrie essaie toujours se remettre du choc pétrolier, le prix de vente de la voiture (310 000 Francs soit environ 165 000€ actuels) est jugé trop

élevé pour une BMW face à une Ferrari BB 512i à peine plus chère qu'elle. La BMW M1 se limitera finalement à 455 exemplaires routiers avant de disparaître en 1981. BMW n'a plus jamais osé revenir sur ce segment, même depuis que ses principaux concurrents Audi et Mercedes s'y sont mis (avec les R8, SLS AMG et autres AMG GT). Le constructeur de Munich possède pourtant bien un second modèle conçu à 100% par le département Motorsport dans sa gamme depuis quelques mois, le XM, mais il s'agit d'un gigantesque SUV hybride rechargeable pesant plus de 2,7 tonnes ! Bref, pas tout à fait la BMW M que les fans attendaient, surtout 45 ans après la superbe M1...

AUX TESTS GREEN NCAP

Le Nissan Ariya obtient la note maximale de 5 étoiles

Le consortium européen indépendant Green NCAP a conçu une série de tests destinés à mesurer l'impact environnemental des voitures, et mettre en évidence celles qui vont au-delà des exigences minimales en matière de développement durable et réduisent leur impact sur l'environnement.

Le processus de test rigoureux de Green NCAP analyse en détail tous les aspects de l'impact environnemental d'une automobile. Le test comprend 3 sections distinctes : Clean Air Tests (pureté de l'air), Energy Efficiency Tests (efficacité énergétique) et Greenhouse Gases Tests (gaz à effet de serre). L'ensemble de ces critères d'évaluation permet de calculer la note globale d'un modèle.

A l'issue de ces tests, le Nissan Ariya a obtenu la note maximale de 5 étoiles avec une note pondérée globale de 9,6/10. N'ayant pas de tuyau d'échappement, le Nissan Ariya a naturellement obtenu 10/10 aux Clean Air Tests, après avoir décroché les notes maximales aux tests intermédiaires en laboratoire et sur la route. Par ailleurs, il a obtenu les notes remarquables de 9,3/10 et 9,5/10 respectivement aux Energy Efficiency Tests et Greenhouse Gases Tests.

Le test de conduite sur route a été effectué par temps froid (-1°) et la consommation de l'Ariya fut d'environ 24 kWh/100 km. La capacité utile de la batterie mesurée par Green NCAP était de 89,6 kWh, ce qui est supérieur à la valeur officiellement déclarée. Lors d'une charge de 11 kW, le rendement global fut de 91,6 % de l'énergie tirée du réseau électrique. Cela représente « la valeur la plus élevée mesurée par Green NCAP jusqu'à présent » selon le rapport du consortium.

Arnaud Charpentier, Region Vice President, Product Strategy and Pricing, Nissan AMIEO, a déclaré : « Chez Nissan, nous sommes profondément engagés pour atteindre nos objectifs en matière de développement durable et d'électrification tels qu'ils sont définis dans notre plan Ambition 2030. C'est formidable que Green NCAP ait reconnu l'Ariya comme étant à l'avant-garde de cette éco-révolution. Nous sommes très fiers de tous les membres de l'équipe qui ont travaillé sans relâche pour accomplir cette réussite. » Avec une autonomie maximale de 536 kilomètres et des temps de recharges remarquables, le Nissan Ariya 100 % électrique incarne l'engagement de Nissan pour un avenir plus propre. Il n'y a jamais eu de meilleur moment pour passer à l'électrique, et les 5 étoiles attribuées à l'Ariya par Green NCAP montrent que ce modèle représente la meilleure option possible pour les consommateurs qui recherchent une approche plus éco-responsable dans leur vie quotidienne.

L'ALPINE A290

Elle ressemble vraiment à une Renault 5 extrême

Alpine a diffusé quelques informations intéressantes sur l'A290 « bêta », un show-car annonçant le premier modèle électrique de série de la division sportive du groupe Renault. Le communiqué officiel parlait déjà d'une « citadine électrique sportive », laissant penser que l'auto se basera sur la future Renault 5 électrique attendue pour l'année 2024 (comme sa cousine d'Alpine). Et c'est d'autant plus visible dans la courte vidéo que vient de diffuser Alpine sur son compte officiel Twitter. Ce troisième teaser montre la voiture vue de face dans l'obscurité, avec sa signature lumineuse exposée aux yeux de

tous. On retrouve exactement le dessin des optiques déjà vues sur le concept-car de la Renault 5 électrique présenté en 2021, avec des feux additionnels ajoutés à la façon d'une voiture de rallye. Bref, l'Alpine A290 sera sans doute à la Renault 5 électrique ce que la Renault Clio RS était à la citadine « normale » de la gamme du constructeur au losange, une bonne nouvelle sachant que la version sportive thermique a disparu du catalogue de l'auto depuis la fin de sa quatrième génération.

Aussi cool que les Clio RS thermiques ?
Après une A110 thermique

particulièrement réussie, Alpine parviendra-t-elle à réconcilier les fans de sportives avec la technologie électrique sur le créneau des citadines qu'on appelait autrefois « GTI

» ? Pour cela, elle devra faire mieux que l'Abarth 500e qui déçoit un peu sur le papier avec ses 155 chevaux et son tarif de base à tout de même 43 000€.



LIGIER MYLI ÉLECTRIQUE

L'anti-AMI à prix ennemi, mais avec autonomie

La Renault Twizy, mais surtout, la Citroën AMI, ont défriché le terrain de la voiturette électrique sans permis, accessible dès 14 ans. Ligier, le bien connu fabricant de petites voitures, se lance lui aussi sur le créneau, avec la Myli. Bien plus chère, certes, que l'AMI, elle en offre aussi beaucoup plus, avec le choix côté autonomies. Un essai décalé sur Caradisiac, de la version 8,28 kWh E.PIC. La voiturette, ce moyen de mobilité plébiscité à la fois par les personnes d'un certain âge, en zone rurale (souvent des veuves), et par les ados des zones urbaines (50 % de la clientèle), on n'en parlait pas souvent sur Caradisiac, et on n'en essayait encore moins. Mais ça, c'était avant. À l'époque des modèles thermiques, avant

que la mobilité électrique ne fasse sa grande entrée sur le marché, avant que Renault ne sorte son modèle Twizy 45, mais surtout, avant que Citroën ne sorte son AMI, qui a posé une sorte de jalon sur le marché de la micromobilité électrique à quatre roues. Du coup, on s'y est mis, et on a essayé, et même comparé la Citroën AMI. Mais il n'y a pas que nous qui nous y sommes mis. Les constructeurs historiques de voiturettes "sans permis" thermiques ont aussi rapidement emboîté le pas à Citroën, pour proposer des produits plus en rapport avec la tendance lourde à l'électrification du marché. Car oui, il n'y a pas que les autos "normales" qui s'électrifient, les voiturettes aussi désormais, avec des

propositions donc chez Renault, Citroën, mais aussi Aixam (e-City, e-Coupé, e-Crossover), et désormais Ligier. La Myli mesure 2,96 m de long, c'est 55 cm de plus qu'une Citroën AMI, mais ça reste très court. Vue de 3/4 arrière. La lunette peut être entièrement vitrée, ou comme ici, agrémentée de parements en plastique couleur carrosserie. C'est donc la toute dernière nouveauté de cette marque familiale, qui produit 20 000 véhicules par an, que nous essayons aujourd'hui. La Myli, pour "My Ligier", se veut une petite auto "à la carte", que le client pourra adapter à ses besoins et à ses envies. Comme la Citroën AMI, et contrairement

aux modèles Aixam, qui sont des thermiques adaptés à l'électrique, la Myli est étudiée dès le départ pour être 100 % électrique, avec une bonne intégration de la (ou des) batterie(s), sous le plancher. La Ligier Myli est ce qu'on appelle communément une voiturette, ou voiture sans permis, ce qui est à la base un abus de langage. En effet, même si elle est accessible dès 14 ans, sans permis B, il faut tout de même disposer du permis AM pour pouvoir la conduire (ancien BSR). Il faut donc suivre une formation de 8h, théorique et pratique, avec apprentissage des bases du Code de la route, pour s'en porter acquéreur (pour tous ceux nés depuis le 1er janvier 1989).

Les investisseurs américains et britanniques représentent près de 50%

Les investisseurs américains et britanniques représentent 49,2% des acteurs de l'industrie du capital-risque qui ont injecté des fonds dans des start-up africaines en 2022, selon le rapport de l'Association africaine du capital-investissement et du capital-risque (AVCA).

En 2022, le rapport souligne que le nombre des investisseurs actifs dans le paysage africain du capital-risque durant l'année écoulée s'est élevé à 1087.

EN ATTENDANT LA SEMAINE CHARGÉE DES BANQUES CENTRALES

Les monnaies dans l'incertitude

Les devises sont restées dans l'incertitude lundi, les jours fériés dans la plupart des pays d'Asie ayant rendu les échanges difficiles, tandis que les traders se préparaient à une semaine chargée de réunions des banques centrales qui proposeraient les dernières orientations sur les futures hausses de taux d'intérêt sur les différents continents.

L'activité sur les marchés des changes a été faible en raison des vacances de la fête du travail à Singapour, à Hong Kong et en Chine continentale. Le Japon, l'Australie et la Nouvelle-Zélande sont les seuls centres ouverts en Asie.

Le yen japonais a glissé de 0,2% à 136,67 pour un dollar lundi, prolongeant sa chute post-BOJ. La Banque du Japon (BOJ) a maintenu sa politique monétaire vendredi, ce qui a entraîné une baisse de 1,7% du yen, la plus forte baisse quotidienne depuis début février.

Le fondateur d'Alibaba Jack Ma accepte un poste dans une université japonaise

L'entrepreneur, âgé de 58 ans, fait depuis deux ans profil bas après des critiques à l'encontre du régulateur chinois qui avaient valu à son groupe d'être dans le viseur du pouvoir.

Le milliardaire chinois Jack Ma, fondateur du géant technologique Alibaba, a accepté lundi un poste de professeur invité dans une prestigieuse université japonaise, a annoncé l'établissement. Le Tokyo College, qui fait partie de la prestigieuse Université de Tokyo, a déclaré que Jack Ma «partagerait sa riche expérience et ses connaissances novatrices en matière d'entrepreneuriat, de gestion d'entreprise et d'innovation» dans le cadre de séminaires destinés aux étudiants et au personnel.

L'entrepreneur, âgé de 58 ans, fait depuis deux ans et demi profil bas après des critiques publiques à l'encontre du régulateur chinois qui avaient valu à son groupe d'être dans le viseur du pouvoir. Les autorités chinoises avaient notamment mis un coup d'arrêt à une gigantesque introduction en Bourse à Hongkong d'Ant Group, la filiale paiement de son groupe, tandis que la maison mère Alibaba s'était vu infliger par la suite une amende de 2,3 milliards d'euros pour abus de position dominante.

EN VISITE EN ALGÉRIE

Le président de l'Assemblée nationale du Zimbabwe reçu par Salah Goudjil

Le président de l'Assemblée nationale de la République du Zimbabwe, Jacob Mudenda, actuellement en Algérie pour une visite jusqu'au 5 mai, a été reçu par le président du Conseil de la nation, Salah Goudjil.

Les deux parties ont évoqué, à cette occasion, selon un communiqué de la chambre haute du Parlement, «les moyens de renforcer les relations historiques ancrées entre l'Algérie et le Zimbabwe, liés par le combat contre le colonialisme» et d'œuvrer pour hisser le niveau de coordination entre les deux pays afin de refléter réellement les liens de fraternité et d'amitié entre les deux pays et peuples conformément aux orientations stratégiques des présidents des deux pays, Abdelmadjid Tebboune et son frère le président zimbabwéen, Emmerson Mnangagwa».

A l'occasion, précise-t-on de même source, Salah Goudjil a rappelé la doctrine de l'Algérie depuis son indépendance en matière de soutien

et d'accompagnement des mouvements de libération dans le monde en général et en Afrique en particulier, «conformément aux principes de la glorieuse guerre du 1er Novembre qui a inspiré les peuples en quête de liberté et d'indépendance, à l'instar du peuple sahraoui dont le pays est la dernière colonie en Afrique».

Il s'agit également, poursuit M. Goudjil, du principe de l'Algérie en faveur du droit des peuples à l'autodétermination et des efforts visant la décolonisation en Afrique et dans le monde conformément aux principes de la légalité internationale et aux décisions onusiennes, ce qui est le cas pour la cause sahraouie et la cause palestinienne».

Le président du Conseil de la nation a mis en avant les efforts de l'Algérie sous la conduite du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, en vue «d'activer les mécanismes de coopération entre les pays africains à partir du principe selon lequel l'indépendance écono-

mique est le socle de l'indépendance politique et la garantie de sa continuité dans l'intérêt des peuples africains pour répondre à leurs aspirations à la renaissance et au progrès».

Pour sa part, Jacob Mudenda s'est félicité «du soutien historique de l'Algérie à l'indépendance du Zimbabwe et son accompagnement après l'indépendance en vue d'assurer sa stabilité et sa sécurité», réaffirmant «l'attachement et la disposition de son pays à renforcer la coopération et la coordination entre les deux pays dans divers domaines».

Il a exprimé la volonté de son pays «de bénéficier des compétences et des expertises algériennes à la hauteur du niveau des relations politiques entre les deux pays». Les deux parties ont convenu «d'intensifier l'action pour hisser le niveau de la coopération parlementaire à travers l'échange de visites entre les deux pays».

LE PRÉSIDENT DU CONSEIL DE LA CHOURA SAOUDIEN L'A AFFIRMÉ

« Ma visite en Algérie reflète la qualité des relations entre les deux pays »

Le président du Conseil de la Choura (Assemblée consultative) du Royaume d'Arabie Saoudite, Dr Abdullah bin Mohamed bin Ibrahim Al-Sheikh a affirmé lundi que sa visite en Algérie reflétait la qualité des relations unissant les deux pays frères et constituait une occasion pour réaliser l'intégration et renforcer les liens.

Dans une déclaration à la presse à son arrivée à l'aéroport international Houari Boumediene où il a été accueilli par le président du Conseil de la nation, M. Salah Goudjil, le prési-

dent du Conseil saoudien de la Choura a affirmé que sa visite en Algérie «reflète la qualité des relations unissant le Royaume d'Arabie Saoudite et l'Algérie ainsi que les liens fraternels entre le serviteur des Lieux Saints de l'Islam, le roi Salmane ben Abdelaziz Al-Saoud, et son Altesse le prince héritier, et le Président algérien, M. Abdelmajid Tebboune».

"Elle s'inscrit également, a-t-il ajouté, dans un contexte qui exige davantage de contacts et d'échanges".

Le responsable saoudien a souhaité que cette visite puisse per-

mettre de concrétiser "les aspirations des deux parties à travers le renforcement des relations au niveau des deux Conseils et des autres assemblées, et de renforcer la coordination et la coopération dans les fora internationaux et dans les prochaines rencontres".

Le président du Conseil de la Choura saoudien, Dr Abdullah bin Mohamed bin Ibrahim Al-Sheikh, a entamé lundi une visite de cinq jours en Algérie au cours de laquelle il rencontrera des responsables parlementaires et gouvernementaux.

EN PRÉVISION DES VOYAGES D'ÉTÉ

La FAA américaine ouvre davantage de routes aériennes directes

L'Administration fédérale de l'aviation (FAA) a annoncé lundi qu'elle avait mis en service 169 routes directes supplémentaires le long de la côte des États-Unis, en prévision de la saison estivale très chargée.

Ces liaisons directes permettront de gagner 40 000 miles et 6 000 minutes de temps utile par an, selon la FAA.

Les nouvelles routes opèrent principalement au-dessus de 18 000 pieds d'altitude le long de la côte Est ainsi qu'au large de l'Atlantique et du golfe du Mexique.

La FAA a supprimé les anciennes routes lorsque les avions se fiaient principalement aux radars au sol plutôt qu'au GPS.